Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized

SITUATION ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE
AVRIL 2022 - 12ème ÉDITION

LE SECTEUR NUMÉRIQUE, VECTEUR D'UNE ÉCONOMIE ÉMERGENTE

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Clause de non-responsabilité standard :
Ce volume est un produit du personnel de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement/la Banque mondiale. Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans cet ouvrage. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent aucun jugement de la part de la Banque mondiale concernant le statut juridique d'un territoire ou l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Déclaration de droits d'auteur :
Le matériel contenu dans cette publication est protégé par le droit d'auteur. La copie et/ou la transmission de tout ou partie de cet ouvrage sans autorisation peut constituer une violation de la loi applicable. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement/la Banque mondiale encourage la diffusion de ses travaux et accorde normalement l'autorisation de reproduire rapidement des parties de l'ouvrage.
Pour obtenir l'autorisation de photocopier ou de réimprimer toute partie de cet ouvrage, veuillez envoyer une demande accompagnée d'informations complètes au Copyright Clearance Center, Inc. 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA, téléphone 978-750-8400, fax 978-750-4470, http://www.copyright.com/.
Toutes les autres questions relatives aux droits et aux licences, y compris les droits subsidiaires, doivent être adressées au Bureau de l'éditeur, Banque mondiale, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA, fax 202-522-2422, e-mail pubrights@worldbank.org.

Crédits photos :
shutterstock

PRÉFACE

Le rapport sur la situation économique de la Côte d'Ivoire a deux objectifs. Tout d'abord, il rend compte de l'évolution récente de l'économie ivoirienne et la replace dans un contexte mondial et à plus long terme. Sur la base de ces développements et des changements de politique au cours de la période, il met à jour les perspectives de l'économie. Deuxièmement, le rapport fournit un examen plus approfondi d'une question économique et politique sélectionnée. Elle s'adresse à un large public, notamment les décideurs politiques, les chefs d'entreprise, les acteurs des marchés financiers, les groupes de réflexion, les organisations non gouvernementales et la communauté des analystes et des professionnels engagés dans l'économie ivoirienne.

Ce rapport sur la situation économique a été préparé par Djedje Hermann Yohou et Nathalie Picarelli du département Macroéconomie, Commerce et Investissement, avec des contributions de Franck Adoho du département Pauvreté. Le thème spécial sur le développement numérique a été rédigé par Xavier Decoster, Rita Oulai et Mohamed Moustapha Sarr, avec des contributions de Maria Pagura. L'équipe remercie Coralie Gevers, Abebe Adugna Dadi, Theo David Thomas, Andrea Coppola, Markus Kitzmuller, ainsi que les collègues Sashana Whyte et Aneliya Muller pour leurs conseils et commentaires. Fiona Hinchcliffe a rédigé le résumé et édité le rapport. Theresa Bampoe, Haoua Diallo, Rachelle Tohouri, Oumou Kassi-Coulibaly, Micky O. Ananth Adjoua V. Ouattara ont fourni une assistance administrative et opérationnelle utile. L'équipe Communication de la Banque Mondiale, notamment Marie-Ange Memel, Enoh N'guessan, ont contribué aux préparatifs de diffusion et de communication du rapport.

Le rapport a bénéficié des commentaires des autorités ivoiriennes notamment de Madame Minafou Fanta KONE Epouse COULIBALY, Directrice de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, de M. Jean Clément, conseiller spécial du Président de la République, et du Ministère de la Communication et de l'Economie numérique à qui nous exprimons toute notre gratitude. Nos remerciements vont également aux conseillers techniques M. Bakayoko Siaka, Coordonnateur de la cellule de coordination et de suivi des projets financés par la Banque mondiale et M. Alex Pouhé du Ministère de l'Economie et des Finances et leurs équipes, Hilaire Séa du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, et à messieurs Sain Oguié (Directeur Général de l'Economie), M. Hien Sansan (Directeur des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE)) et son équipe, M. Doffou N'guessan et M. Christian Tapé respectivement Directeurs Général et Adjoint de l'INS pour l'étroite collaboration, leur sollicitude et les échanges constructifs. .

Le rapport a été préparé sur la base des données publiées disponibles à la date du 14 mars 2022. Les sources de données comprenaient la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la BCEAO, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, l'Institut National des Statistiques et des rapports de presse.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE....04
LISTE DES ENCADRÉS....06
LISTE DES FIGURES....06
AVANT-PROPOS....07
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS....08
RÉSUMÉ EXÉCUTIF....09

1. DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS....17
Contexte....17
Secteur réel....20
Secteur externe....25
Politique monétaire et secteur financier....26
Dynamique budgétaire et de la dette....29

2. PERSPECTIVES, RISQUES ET DÉFIS....35

3. EXPLOITER L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE POUR UNE CROISSANCE RÉSILIENTE....41

Références....64

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Le Plan National de Développement (PND 2021-25) sous-tend les ambitions de la Côte d'Ivoire....19
Encadré 2 : Mesures de contrôle de l'inflation.... 25
Encadré 3 : De PSGouv à PSGouv II....31
Encadré 4 : Comment le conflit Russie-Ukraine peut-il affecter la Côte d'Ivoire ?....36
Encadré 5 : Gestion des revenus pétroliers pour la stabilité macroéconomique....39
Encadré 6 : La stratégie numérique de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025 comprend des objectifs d'infrastructure....43
Encadré 7 : Davantage pourrait être fait pour promouvoir l'accès des femmes à l'internet et l'inclusion numérique....45

LISTE DES FIGURES

Evolution du revenu réel par tête et du développement humain....18
Développements économiques récents....22
Evolution de l'inflation et effet sur l'extrême pauvreté....24
Secteurs externe, monétaire et financier....30
Spreads, composition de la dette commerciale externe et déficit....32
Perspectives à moyen terme, 2015-2024....40
Pénétration du digital et coûts d'accès....47
Obstacles à l'accès des services financiers digitaux....53
Mobilisation des fonds de capital-risque par les startups....55

AVANT-PROPOS

Selon l'Association mondiale des Opérateurs de téléphonie mobile, en 2022, la Côte d'Ivoire compte 9.6 millions d'utilisateurs d'Internet avec un taux de pénétration de plus de 34% [1] et ce chiffre devrait continuer de croître rapidement. L'accès à l'internet permet à ces utilisateurs non seulement d'accéder à de l'information mais aussi d'effectuer un nombre toujours grandissant de transactions commerciales et de démarches administratives, telles que déclarer ses impôts, refaire ses papiers d'identité, obtenir des renseignements, ou consulter les résultats des examens scolaires ou universitaires. Cette progression rapide de l'économie numérique en Côte d'Ivoire se traduit dans les chiffres aussi. Selon les autorités ivoiriennes, le secteur des services de télécommunications a généré un chiffre d'affaires total d'environ 1 139 milliards de francs CFA en 2021 (environ 1,8 milliards de dollars US), représentant 3% du PIB et fournissant près de 3000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects. Mieux, le rapport Google-SFI, intitulé « e-Conomy Africa 2020 », indique que le secteur digital – incluant les services de télécommunications mais aussi un large éventail d'applications et de nouvelles technologies de l'information tels que les services financiers numériques, le e-commerce, etc., -- pourrait apporter à l'économie ivoirienne plus de 3442 milliards CFA (5,53 milliards de dollars des États-Unis) d'ici à 2025. Ce chiffre pourrait se multiplier par 4 à l'horizon 2050 et avoisiner 10% du PIB.

Cette digitalisation de la Côte d'Ivoire est aussi portée par une économie qui démontre sa forte résilience après avoir ralenti en 2020. En dépit des chocs de la pandémie, la crise temporaire d'énergie, et un niveau d'inflation qui s'est accéléré, la Côte d'Ivoire a réussi à dégager un taux de croissance de 7 % en 2021, bien au-dessus de celui de 6.2% en 2019. Sous l'hypothèse d'une bonne exécution du Plan National Développement 2021-2025, de la maîtrise de la pandémie ainsi que de la reprise mondiale, les perspectives économiques à moyen terme restent positives, avec toutefois un ralentissement de la croissance à 5.7 % en 2022 en raison de la guerre en Ukraine et un niveau d'inflation qui devrait s'accélérer. En dépit de ces éventualités, la Côte d'Ivoire devra relever un double défi majeur : mobiliser davantage des ressources publiques internes afin d'élargir l'espace budgétaire nécessaire à son développement économique et maintenir sa marche vers la transformation structurelle de son économie, qui devra être davantage résiliente et inclusive.

Pour y parvenir, la Côte d'Ivoire pourra compter sur un allié important : l'économie numérique. Le présent rapport montre que l'économie ivoirienne peut tirer profit du digital pour renforcer l'inclusivité de la croissance et accélérer sa marche vers une économie émergente. Pour cela, il faut renforcer l'action autour des cinq piliers fondamentaux du numérique présentés dans ce rapport : les infrastructures, les plateformes, les services financiers, l'entrepreneuriat, et les compétences.

Je voudrais, par conséquent, appeler les pouvoirs publics comme privés à relever les défis de la digitalisation et à en faire un vecteur d'émergence et d'inclusion pour la majeure partie de la population, y compris les plus pauvres dans les zones rurales et reculées du pays.

Coralie Gevers

Directrice des opérations pour la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin et la Guinée

1 Rapport GSMA Association mondiale des Opérateurs de téléphonie mobile, février 2022

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ANSUT	Agence Nationale du Service Universel Des Télécommunications – TIC
ARTCI	Autorité de Régulation des Télécommunications / TIC de Côte d'Ivoire
B2G	Des Entreprises aux Gouvernements
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine (CFA)
CIV	Côte d'Ivoire
SFN	Services financiers numériques
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
ESO	Organisation de Soutien à l'Entrepreneuriat
FJN	Fondation Jeunesse Numérique
SFI	Société Financière Internationale
PIB	Produit Intérieur Brut
TIC	Technologies de l'Information et des Communications
KYC	Connaître son Client
LLU	Dégroupage de la boucle locale
LMI	Revenu moyen inférieur
MFI	Institution de microfinance
MNO	Opérateur de réseau mobile
PND	Plan de National de Développement
PPG	Dette publique et dette garantie par l'État
Ppt	Point de pourcentage
PME	Petites et moyennes entreprises
SOE	Entreprise d'État
SSA	Afrique sub-saharienne
STEM	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
US$	Dollar américain
USF	Fonds pour l'accès et le service universels
USSD	Données non structurées sur les services complémentaires
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-africaine
Y-o-y	En glissement annuel

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Développements économiques récents

i. **La Côte d'Ivoire ambitionne devenir une économie à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2030.** Il s'agira de doubler le PIB par habitant et de réduire de moitié le taux de pauvreté pour le ramener à 20 %. La normalisation politique et des réformes économiques vigoureuses ont favorisé la stabilité macroéconomique et permis de réaliser des avancées économiques majeures et en matière de réduction de la pauvreté. Au cours de la dernière décennie, le PIB par habitant a presque doublé, pour atteindre 2 313 US$ en 2020. La pauvreté quant à elle a fortement diminué, passant de 55,4 % en 2011 à 39,5 % en 2018.

ii. **Alors que la pandémie recule, le pays reprend le chemin d'une croissance élevée et soutenue.** Le nombre de cas de COVID-19 a fortement chuté à un seul chiffre, grâce à une campagne de vaccination exemplaire. Dans ce contexte, l'économie a amorcé une reprise économique généralisée au second semestre de 2020, qui s'est accélérée au cours de 2021. La croissance annuelle du PIB réel est estimée à 7 % en 2021, contre 2 % en 2020, grâce aux secteurs des services et de l'industrie du côté de l'offre et à une demande intérieure dynamique, malgré un choc énergétique temporaire. Les fortes croissances du crédit à l'économie et de l'emploi ont soutenu la demande intérieure, reflétant une dynamique positive des entreprises et un soutien budgétaire continu au secteur privé. En 2021, 44 grandes entreprises et 269 petites et moyennes entreprises (PME) ont bénéficié du programme de soutien économique COVID-19, portant le total depuis 2020 à 137 et 859, respectivement.

iii. **Combinée à des chocs climatiques défavorables et à des perturbations de l'offre, la hausse de la demande intérieure a toutefois induit une forte augmentation de l'inflation**. Le taux d'inflation a atteint en moyenne 4.2 % en 2021, son niveau le plus élevé depuis 10 ans, contre 0.8 % et 2.4 % respectivement en 2019 et 2020, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires (+7,4%). Les ménages les plus pauvres sont les plus touchés par la hausse de l'inflation, dont on estime qu'elle a augmenté le taux d'extrême pauvreté (PPA international de 1,90 US$/jour) de 0,2 point de pourcentage sur 2020-21.

iv. **La politique monétaire est restée accommodante et les mesures macro-prudentielles ont soutenu la résilience du secteur financier.** La BCEAO a réagi efficacement à la crise, évitant l'émergence de tensions financières et la contagion au niveau du secteur bancaire régional. Reflétant l'orientation accommodante de la politique monétaire, les conditions de financement se sont assouplies en 2021. Le taux moyen des prêts bancaires était légèrement supérieur à 5 % au quatrième trimestre de 2021, le plus bas de l'UEMOA, où la moyenne était de 7,3 % (le Niger, le Mali, le Togo et la Guinée-Bissau poussant la moyenne à la hausse). Les mesures macroprudentielles comprennent la mise en place, par les institutions financières privées, d'un cadre d'abstention qui permet le report des échéances des prêts, sans intérêts, frais ou pénalités de retard pour les entreprises touchées par la pandémie, le report d'un an supplémentaire des dispositions transitoires prévues par Bâle II et Bâle III ainsi que l'extension des normes prudentielles applicables aux exigences de fonds propres. Dans ce contexte, le système bancaire a fait preuve d'une remarquable résilience face à la crise.. Cependant, tout en restant bien en deçà de la moyenne de 12 % de l'UEMOA, et toujours parmi les plus bas de l'union, les créances en souffrance s'élevaient, en septembre 2021, à 9,6 % du total des prêts, contre 8,7 % en 2020. Les initiatives visant à favoriser l'inclusion financière se sont par ailleurs poursuivies.

v. **La forte croissance économique a entraîné une augmentation des importations, creusant le déficit du compte courant, alors que la position extérieure de la région s'est améliorée.** Le déficit de la balance courante (DAC) (dons compris) devrait se creuser pour atteindre 3,8 % du PIB en 2021, contre 3,2 % en 2020, en raison d'une baisse de l'excédent commercial, d'une augmentation des paiements d'intérêts et d'une diminution des dons officiels. Grâce à l'amélioration des termes de l'échange, l'excédent commercial est resté positif, mais il s'est réduit en raison d'une croissance plus rapide du volume des importations que des exportations et de la hausse des prix du pétrole. L'augmentation des importations est principalement tirée par les biens d'équipements, pour les besoins d'investissements, et par les biens de consommation. La balance commerciale des transferts et des services est restée négative. Le déficit du compte courant a été financé grâce aux émissions d'Eurobonds-et à l'allocation de droits de tirage spéciaux (DTS). Les réserves extérieures de la BCEAO ont atteint des niveaux confortables grâce à de fortes entrées de capitaux.

vi. **La consolidation budgétaire anticipée a été retardée en 2021 en raison de la crise énergétique et de l'augmentation des besoins en matière de santé et de sécurité, mais la situation budgétaire s'est tout de même améliorée grâce à une forte progression des recettes ; tandis que la dette publique a augmenté**. Le budget rectificatif avait envisagé maintenir le déficit budgétaire à 5.6 % comme en 2020 contre 4.7 % initialement. Mais celui-ci est ressorti à 5,1 % du PIB en 2021 grâce à un rebond des recettes fiscales. La collecte des recettes a enregistré la plus forte augmentation depuis 10 ans. Cette performance peut s'expliquer par le dynamisme de l'activité économique, ainsi que la matérialisation des réformes de la politique et de l'administration fiscales. Les dépenses publiques ont augmenté modérément de 0,2 % du PIB ; la hausse des dépenses d'investissement est due aux prêts-projets et reflète l'avancement des grands projets d'infrastructure. L'augmentation modérée des dépenses et la hausse substantielle des recettes n'ont toutefois pas suffi à contenir le rythme de croissance de la dette publique. Le risque de surendettement public et extérieur reste modéré, bien que la marge de manœuvre pour absorber les chocs se soit réduite.

Perspectives, risques et défis

vii. **Les perspectives à moyen terme sont globalement positives, soutenues par le Plan national de développement (PND) et le maintien de la stabilité macroéconomique.** Le gouvernement a renouvelé son plan quinquennal de développement, le PND 2021-2025. Celui-ci s'appuie principalement sur le secteur privé pour accélérer en particulier l'industrialisation et favoriser l'emploi en renforçant le climat des affaires et en améliorant les compétences tout en s'attaquant aux effets du changement climatique. Les perspectives de croissance reposent sur la poursuite de sa mise en œuvre, la maîtrise totale de la pandémie et une reprise de l'économie mondiale et du commerce à moyen terme. En outre, les importantes découvertes récentes de pétrole et de gaz, dont la production devrait commencer en 2023, soutiendront davantage la reprise. À court terme, toutefois, la croissance pourrait être affectée par les pressions inflationnistes mondiales découlant notamment de la hausse des prix des produits de base et pétroliers ainsi que des perturbations de l'offre résultant du conflit entre la Russie et l'Ukraine. En raison de ce choc externe, la convergence vers le déficit budgétaire régional de 3 % du PIB pourrait être retardée d'un an, à 2025.

viii. **Globalement, les risques sont perçus comme étant contenus, mais des vents contraires se profilent.** Alors que le déploiement de la vaccination COVID-19 est l'un des plus élevés d'Afrique de l'Ouest, le pays reste vulnérable à un potentiel choc externe lié à de nouvelles vagues d'infection qui affecteraient aussi les

principaux partenaires commerciaux. Les tensions géopolitiques internationales et sécuritaires accrues au Sahel pourraient également assombrir les perspectives. Le resserrement des politiques monétaires dans les marchés avancés et émergents pour contrer les pressions inflationnistes pourrait poser des défis importants à la BCEAO, resserrer les sources de financement, et affecter la viabilité de la dette. Un prolongement du conflit entre la Russie et l'Ukraine exacerberait cette dynamique dans un contexte de marge de manœuvre budgétaire réduite, avec des risques accrus de retard dans la consolidation des finances publiques. À moyen terme, le déploiement du PND dépendra d'un financement adéquat, basé sur une plus grande mobilisation des recettes intérieures et des financements privés. Le changement climatique présente également des risques sérieux pour l'économie ivoirienne et régionale.

ix. **Pour soutenir la reprise, il est important de créer des marges de manœuvre budgétaire** permettant de maintenir et d'augmenter les dépenses favorables à la croissance, tout en consolidant les finances publiques pour continuer d'assurer la viabilité de la dette et reconstituer les marges prudentielles. Deux séries d'actions seront cruciales. L'intensification de la mobilisation des recettes intérieures - une urgence renforcée par la marge de manœuvre budgétaire limitée et la vulnérabilité aux chocs extérieurs dans un environnement mondial très volatil - et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques afin de parvenir à un assainissement efficace fondé sur les recettes. L'amélioration de l'efficacité des dépenses sociales semble cruciale pour constituer progressivement un capital humain adéquat, réduire l'inadéquation des compétences et améliorer la cohésion sociale. La généralisation de la technologie numérique (e-économie) pourrait soutenir l'augmentation de la marge de manœuvre budgétaire en simplifiant encore plus les procédures fiscales, douanières et de passation de marchés. Cela permettrait de renforcer la mobilisation des recettes et l'efficacité des dépenses.

x. **La Côte d'Ivoire se porte donc bien sur le plan économique, mais il reste une marge d'amélioration importante pour atteindre les objectifs de développement du pays.** Les performances économiques auraient pu être meilleures sans la pandémie et l'aggravation des tensions géopolitiques régionales et internationales et de l'insécurité. Malgré leurs déclins notables, la pauvreté et les inégalités restent élevées par rapport aux marchés émergents et frontières de l'Afrique subsaharienne. Plus de 10 millions de personnes doivent encore sortir de la pauvreté, et la croissance est moins inclusive par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. La complexité économique[2] a stagné et est inférieure au niveau attendu pour le niveau de revenu du pays. De plus, le rythme actuel de la croissance de la productivité - qui devrait être de 2 % en moyenne à moyen terme - ne sera pas suffisant pour réaliser les ambitions de développement du pays pour la décennie . La quête pour améliorer et libérer le potentiel de productivité et d'efficacité doit donc se poursuivre ; et l'accélération de la transformation numérique peut jouer un rôle essentiel à cet égard

2 La complexité économique se refère à la composition de la production productive d'un pays et représente les structures qui émergent pour retenir et combiner les connaissances. La complexité économique d'un pays est calculée en fonction de la diversité des exportations qu'il produit et de leur ubiquité, ou du nombre de pays capables de les produire (et de la complexité de ces pays). Les pays qui sont en mesure de maintenir une gamme variée de savoir-faire productif, y compris un savoir-faire sophistiqué et unique, sont capables de produire une grande diversité de biens, y compris des produits complexes que peu d'autres pays peuvent fabriquer. Source: https://atlas.cid.harvard.edu/glossary

Thème spécial : La stimulation de l'économie numérique peut contribuer à une croissance économique inclusive et plus résiliente

xi. **L'économie numérique offre au pays un immense potentiel pour renforcer la résilience de la croissance et la réduction de la pauvreté.** L'économie numérique est devenue un moteur important de la croissance économique, de l'innovation et de l'amélioration de la prestation de services dans le monde entier. Elle façonne rapidement les modèles fondamentaux de l'activité économique et sociale dans nos sociétés : comment nous apprenons, travaillons, faisons des affaires et communiquons les uns avec les autres, en améliorant la productivité et l'efficacité dans de larges segments de l'économie, notamment l'éducation, les services financiers, les soins de santé, l'agriculture et les chaînes d'approvisionnement. L'économie numérique en Côte d'Ivoire connaît un e progression rapide. Selon les autorités ivoiriennes, le secteur des services de télécommunications a généré un chiffre d'affaires total d'environ 1 139 milliards de francs CFA en 2021 (environ 1,8 milliards de dollars US) , représentant 3% du PIB et fournissant environ 3 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects. Le récent rapport de la Société Financière Internationale et Google[3] (SFI-Google), intitulé «e-Conomy Africa 2020», indique que la contribution totale de l'économie numérique[4] pourrait s'élèver à environ 5,5 milliards de dollars US d'ici 2025. Ce chiffre pourrait quadrupler à l'horizon 2050 et avoisiner les 10% du PIB. Par ailleurs, une couverture internet universelle et abordable, associée à une pénétration universelle de la téléphonie mobile, comme le prévoit l'objectif de transformation numérique de l'Union Africaine, permettrait d'augmenter la croissance du PIB réel par habitant de 2 points de pourcentage par an et de réduire le taux de pauvreté de 1 point de pourcentage par an dans tous les pays d'Afrique subsaharienne. Pour la Côte d'Ivoire, cela lui permettrait de dépasser les objectifs de croissance annuels de son plan national de développement et de réduire de moitié le temps nécessaire pour atteindre son objectif décennal de réduction de la pauvreté. Ces gains pourraient même plus que doubler si des investissements appropriés sont réalisés dans le capital humain.

xii. **Toutefois, pour exploiter pleinement ces gains potentiels, le pays doit relever un certain nombre de défis majeurs et construire une base solide autour des «cinq piliers numériques».** Il s'agit des infrastructures, des plateformes, des services financiers, de l'entrepreneuriat et des compétences. Le présent rapport s'appuie notamment sur le Diagnostic de l'économie numérique (DE4A) 2021 de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire[5] , qui analyse de manière approfondie ces piliers, mettant en évidence les défis urgents et les priorités politiques.

xiii. ***Les infrastructures*. Malgré des investissements substantiels dans les infrastructures, la marge d'adoption des technologies reste importante.** Le pays a considérablement amélioré la couverture Internet et le haut débit mobile, ainsi que l'accès à l'Internet mondial grâce à cinq câbles sous-marins internationaux. Cependant, les performances restent faibles en raison du coût encore relativement élevé de l'accès aux services numériques notamment pour les téléphones portables et les forfaits de données, de l'adoption limitée du haut débit, des lacunes en matière de compétences numériques et d'alphabétisation, et de l'accès limité à une alimentation électrique fiable. Selon le régulateur ARTCI, la couverture réseau des opérateurs mobiles atteint environ 98 % de la population en 2G, 95 % de la

3 Voir IFC, Google, e-Conomy Africa 2020.
4 Services de télécommunications, mais aussi un large éventail d'applications et de nouvelles technologies de l'information tels que les services financiers numériques, le e-commerce, etc.
5 Banque mondiale, Digital Economy for Africa (DE4A) Cote d'Ivoire Country Diagnostic, 2021.

population en 3G et environ 60 % en 4G [6]. Concernant l'utilisation de l'internet seulement 38 % de la population utilise l'internet mobile et environ 5 % des ménages ont accès au haut débit fixe[7]. . En outre, la fracture numérique entre les hommes et les femmes reste importante, 77 % des femmes adultes ayant accès à un téléphone portable contre 91 % des hommes adultes. Ces écarts sont plus prononcés dans les zones rurales, puisque l'écart entre les sexes en matière de possession d'un téléphone portable n'est que de 8 % dans les zones urbaines contre 22 % dans les zones rurales. Le renforcement des réseaux d'infrastructure numérique (en particulier dans les zones rurales) et le soutien à un secteur des télécommunications plus compétitif sont des mesures proposées pour accélérer le développement de l'économie numérique.

xiv. ***Les plateformes.*** **Les plateformes numériques dans le secteur public progressent, mais avec une interopérabilité encore limitée indiquant un besoin de renforcement de la coordination institutionnelle**. L'environnement de l'économie numérique du pays offre plusieurs opportunités pour étendre l'accès, les innovations et les services et infrastructures publics numériques centrés sur l'utilisateur. La Côte d'Ivoire a été l'un des premiers pays d'Afrique de l'Ouest à investir dans les plateformes numériques, en adoptant plusieurs politiques, stratégies, lois et règlements pour une plus grande utilisation des services TIC dans le secteur public. Elle a étendu l'utilisation des plateformes numériques publiques, notamment celles de personne à gouvernement (P2G), de gouvernement à gouvernement (G2G) et de gouvernement à personne (G2P), qui permettent aux particuliers et au gouvernement de se connecter et d'échanger des informations. Les paiements gouvernementaux passent également au numérique, poussés par la crise du COVID-19. Toutefois, la coordination institutionnelle de ces diverses initiatives pourrait être renforcée, et les plateformes numériques publiques existantes doivent accroître leur interopérabilité. La création d'un environnement de confiance en ligne plus solide est essentielle pour encourager et permettre à davantage d'Ivoiriens d'effectuer des transactions en ligne.

xv. ***Services financiers numériques (SFN).*** **L'accès aux SFN de deuxième génération est relativement faible malgré la popularité de l'argent mobile**. La Côte d'Ivoire est classée parmi les dix premiers pays au monde pour la part de la population adulte utilisant l'argent mobile, mais les écarts entre les sexes et entre les zones rurales et urbaines persistent. Malgré son secteur financier diversifié et dynamique, le développement des SFN a été lent en raison d'un manque de moyens d'investissement (ressources financières et humaines), de réglementations en matière de microfinance (IMF) et de problèmes d'interopérabilité et d'interconnexion. Malgré la popularité de l'argent mobile, le marché des SFN n'a pas encore évolué vers des produits de deuxième génération et plusieurs défis subsistent, notamment dans les zones rurales. Compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie, les acteurs du marché des SFN ont l'opportunité de développer des services dans les chaînes de valeur agricoles comme le cacao, la noix de cajou, le riz et le manioc, d'établir des partenariats innovants avec le secteur privé pour les paiements gouvernementaux, de continuer à soutenir l'émergence des fintechs avec des politiques et des financements adéquats, et de favoriser l'innovation par l'accès à l'USSD et aux nouveaux produits SFN.

xvi. **L'*entrepreneuriat.* L'entrepreneuriat numérique a beaucoup de potentiel, étant donné la jeunesse et la croissance rapide de la population urbaine de la Côte d'Ivoire.** Toutefois, les coûts élevés et la pénétration limitée de l'internet, la faible adoption de la technologie et des plateformes numériques au-delà des transactions bancaires mobiles et de l'argent mobile, et l'insuffisance de compétences

6 ARTCI, Taux de couverture - Téléphonie mobile, janvier 2021. Source : https://www.artci.ci/index.php/secteurs-regules/telecommunications/couverture2.html
7 GSMA, utilisateurs uniques internet mobile, 2020 et Telegeography, internet fixe, 2020

numériques posent des défis importants à sa pleine libération. Par ailleurs, les startups ivoiriennes rencontrent des difficultés importantes dans leur développement en raison d'une insuffisance de capacités entrepreneuriales, de formation et de soutien, d'accès aux marchés, de financement de pré-amorçage et d'amorçage, et d'un cadre institutionnel, réglementaire et fiscal qui pourrait être renforcé. En outre, l'une des contraintes sous-jacentes au développement d'un écosystème entrepreneurial et d'innovation plus vigoureux est liée à la lenteur du développement des compétences numériques, en particulier celles qui favorisent la création de valeur dans les industries émergentes et traditionnelles.

xvii. **Les compétences. Le développement des compétences numériques pourrait être renforcé pour améliorer la formation du capital humain ainsi que l'offre adéquate de main-d'œuvre pour des emplois potentiellement productifs.** Si des formations aux compétences numériques sont proposées aux niveaux secondaires inférieur et supérieur, les bénéfices ne profitent pas encore à l'ensemble de la société en raison des inégalités (inégalités spatiales, difficultés pour les populations les plus modestes à pouvoir accéder à ces formations, inégalités hommes-femmes) , de la faible expertise des instructeurs et de la vétusté des équipements. Au niveau de l'enseignement supérieur, les inscriptions aux programmes de sciences, de technologies, d'ingénierie et de mathématiques (STEM) sont faibles (seulement 18 % des étudiants, dont 25,6 % de femmes en 2018). Compte tenu de l'importance des technologies numériques dans l'agenda du développement, des programmes récents ont été lancés en vue d'améliorer l'enseignement, l'apprentissage et la bonne connaissance du numérique. Le Plan sectoriel de l'éducation (PSE) pour 2016-2025 vise à accroître l'accès équitable à l'éducation d'abord en « améliorant la qualité des services d'apprentissage et de formation. » Conformément aux objectifs du gouvernement visant à introduire les TIC/compétences numériques dans le programme de l'enseignement secondaire, le Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) a mené des phases pilotes d'intégration des TIC dans la formation des enseignants. .

Les prochaines étapes de la transformation numérique de la Côte d'Ivoire identifiées dans le rapport DE4A consistent à :

1) **Renforcer les réseaux d'infrastructures numériques et soutenir un secteur des télécommunications compétitif.** Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour combler le fossé numérique entre les zones urbaines et rurales. Cela pourrait se faire en renforçant les capacités de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT), en améliorant la connectivité numérique et en stimulant les investissements par une combinaison possible de : (i) obligations de couverture ; (ii) incitations fiscales ; (iii) incitations au partage des infrastructures ; et (iv) subventions d'investissement. En outre, le marché de détail du haut débit fixe pourrait être stimulé par une plus grande ouverture du marché de gros du haut débit fixe (l'opérateur Orange bénéficie actuellement d'une position dominante, avec une part de marché de 88% des revenus et 98% des lignes fixes).

2) **Définir un ancrage institutionnel du e-gouvernement et assurer une bonne coordination des actions en faveur de plateformes publiques efficaces et centrées sur l'utilisateur, en mettant davantage l'accent sur la qualité, l'accessibilité et l'interopérabilité des systèmes existants.** Une stratégie de transformation et un plan directeur réussis permettraient non seulement d'énoncer une vision claire des plateformes numériques nationales, mais aussi de clarifier le rôle de chaque entité gouvernementale pour évoluer vers une approche gouvernementale holistique.

3) **Améliorer l'interopérabilité, l'accessibilité et la qualité des services financiers numériques (SFN).** Des réformes juridiques et réglementaires clés amélioreraient les conditions d'accès (par exemple, par l'application de frais USSD appropriés) et stimuleraient l'utilisation des SFN par les particuliers et les petites entreprises, tout en ouvrant la voie aux fintechs. L'amélioration de l'infrastructure financière favoriserait l'expansion des SFN.

4) **Soutenir et renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat pour créer de nouveaux champions numériques**. Augmenter le soutien aux incubateurs et accélérateurs de startups et intensifier les efforts pour inclure davantage de femmes dans l'entrepreneuriat numérique. Il pourrait s'agir d'ateliers sur le leadership, d'initiatives visant à renforcer la confiance et de formations destinées à faire évoluer les mentalités vers des carrières entrepreneuriales.

5) **Créer une stratégie cohérente de développement des compétences pour soutenir l'écosystème numérique.** Cette stratégie doit couvrir l'ensemble des types de main-d'œuvre, depuis le système d'éducation formelle qui permet aux gens d'acquérir des compétences fondamentales, techniques et agiles, jusqu'à la numérisation du lieu de travail et de la société. La population doit être dotée de compétences générales en matière de lecture, d'écriture et de calcul, de compétences non techniques et de compétences numériques d'utilisateur et spécialisées, par le biais de systèmes d'apprentissage publics, privés et industriels.

1. DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

Contexte

1. **La pandémie de COVID-19 a ralenti temporairement en 2020 une décennie de croissance et de progrès de développement impressionnants.** La Côte d'Ivoire s'est classée parmi les économies à la croissance la plus rapide dans le monde et en Afrique subsaharienne (ASS) pendant près d'une décennie. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a atteint en moyenne 8,2 % par an sur la période 2012-19 (5,7 % par habitant). La normalisation politique et les solides réformes économiques ont favorisé la stabilité macroéconomique et permis de réaliser des avancées économiques majeures et en matière de réduction de la pauvreté. Au cours de la dernière décennie, le PIB par habitant a presque doublé, passant de 1 558 USD à 2 313 USD (USD constant 2015) (Graphique 1), et la pauvreté a fortement diminué, passant de 55,4 % en 2011 à 39,5 % en 2018, ce qui a permis de sortir 1,76 million de personnes de la pauvreté. À titre d'exemple, la part de la population raccordée à un réseau électrique a considérablement augmenté, pour atteindre près de 94 % en 2020 contre 34 % en 2013, et l'indice de développement humain s'est régulièrement amélioré (Graphique 2).

2. **Une reprise généralisée a débuté au second semestre de 2020 et s'est accélérée en 2021.** La réponse sanitaire et économique rapide et appropriée du gouvernement a permis de stabiliser l'économie à la mi-2020 et de contenir les pertes économiques et sociales. Le plan de réponse COVID-19 comportait plusieurs piliers : un plan de dépenses de santé (0,3 % du PIB) et un plan économique d'urgence (1,2 % du PIB, dont 0,3 % de reports d'impôts et d'incitations fiscales[8]) pour soutenir les secteurs critiques, les entreprises publiques (EPE) et les entreprises privées rencontrant des difficultés temporaires de trésorerie, et mettre en place des filets de sécurité sociale en faveur des ménages les plus vulnérables. Cette réponse a toutefois accru déficit budgétaire (y compris les dons) en pourcentage du PIB ayant augmenté de 3,3 points de pourcentage (ppts) et la dette publique et garantie par l'État (PPG) ayant augmenté d'environ 9 ppts pour atteindre 49,4 % du PIB en 2020.

3. **Avec le recul de la pandémie, le pays doit reprendre le chemin du changement structurel de son économie et de croissance inclusive**. Malgré une baisse, la pauvreté et les inégalités restent élevées par rapport aux économies de marché émergentes et frontières de l'Afrique subsaharienne (ASS). Au taux de 2018, plus de 10 millions de personnes doivent encore sortir de la pauvreté. De grandes disparités régionales demeurent, les zones rurales comptant 68 % des populations pauvres. En outre, la croissance a été moins inclusive que dans d'autres pays d'ASS : une croissance de 10 % du PIB réel par habitant s'est traduite par une baisse de 7,1 % du taux de pauvreté, soit moins que la moyenne de 19 % en ASS (Banque

8 Les reports d'impôts, de cotisations de sécurité sociale et de factures d'électricité, l'accélération des remboursements de TVA et le moratoire sur les contrôles fiscaux ont été rapides. La plus grande partie des mesures de recettes consistait en des reports d'impôts et de cotisations de sécurité sociale, dont une grande partie a ensuite été perçue avant la fin de l'année, de sorte que leur coût fiscal net sur 2020 n'était que d'environ 0,1 % du PIB. La mise en œuvre des mesures de dépenses du plan de réponse économique s'est faite par la promulgation de procédures d'urgence et de règlements temporaires, créant quatre fonds extrabudgétaires qui ont commencé à fonctionner en avril 2020. La loi sur le budget supplémentaire régularisant l'affectation des dépenses a été adoptée en novembre 2020.

mondiale, 2021)[9]. La complexité économique a stagné à un niveau inférieur à celui attendu pour la tranche de revenu du pays. Le secteur informel, bien qu'en déclin, représente encore plus de 42 % du PIB. Plusieurs goulots d'étranglement continuent de limiter la transformation structurelle, la croissance de la productivité du travail et l'inclusion,la faible qualité du capital humain et l'efficacité relative de l'allocation des dépenses publiques dans les secteurs sociaux en raison des obstacles à la concurrence et d'autres frictions du marché. La mobilisation des recettes intérieures est restée faible, à environ 13 % du PIB en 2021, ce qui limite la marge de manœuvre budgétaire pour financer les dépenses productives et sociale.

Evolution du revenu réel par tête et du développement humain

Graphique 1. Au cours de la dernière décennie, le PIB réel par habitant a presque doublé mais reste inférieur aux niveaux des années 1970.

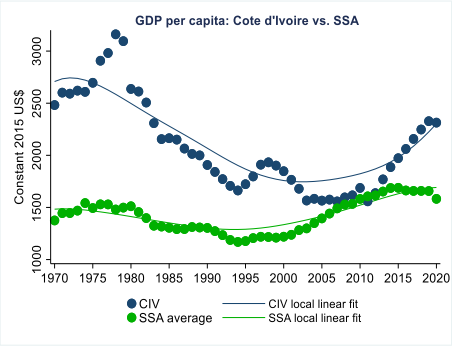

Source : Banque mondiale (2022), Mémorandum économique par pays.

Graphique 2. Les indicateurs de développement humain se sont améliorés, mais doivent encore être renforcés

Indice de développement humain (ASS) 2019

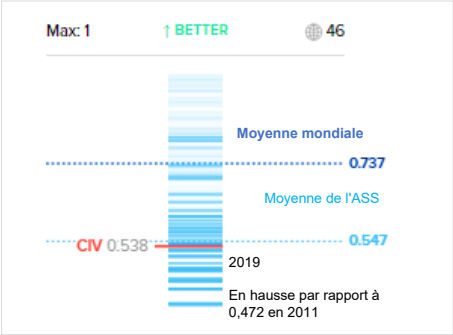

Source : PNUD (2021), Rapport sur le développement humain.

4. **Des efforts sont en cours pour relever ces défis persistants.** Le gouvernement a renouvelé son Plan National de Développement (PND) en décembre 2021 (encadré 1) et a mis en place un ambitieux programme de dépenses sociales (PSGouv2, voir encadré 3). Le PND 2021-2025 fait partie de la nouvelle stratégie 2030, qui vise à faire de la Côte d'Ivoire une économie à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2030. Il s'agira de doubler le PIB par habitant et de réduire de moitié le taux de pauvreté à 20 %. Le PND s'appuie principalement sur le secteur privé pour accélérer l'industrialisation du pays et favoriser l'emploi en renforçant le climat des affaires et en améliorant les compétences tout en s'attaquant aux effets du changement climatique. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement considère la transformation numérique comme un outil puissant pour soutenir le développement du secteur privé et favoriser l'inclusion (voir section 3).

9 Poverty Assessment, World Bank, à paraitre.

Encadré 1. Le Plan National de Développement (PND 2021-25) sous-tend les ambitions de la Côte d'Ivoire

Adopté en décembre 2021 et ancré dans la nouvelle stratégie 2030 - celle d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2030 et de doubler le PIB réel par habitant -, le PND 2021-25 a trois objectifs principaux : (i) développer l'industrie nationale pour en faire un des piliers de la croissance de l'économie et un pourvoyeur d'emplois décents ; (ii) assurer une meilleure productivité des facteurs, en particulier du capital humain ; et (iii) renforcer la gouvernance afin de soutenir le secteur privé à travers un processus de développement inclusif. Il englobe 6 piliers :

1) Accélérer la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de pôles économiques, avec une plus grande participation du secteur privé, permettant d'accroître les investissements dans les secteurs générateurs d'emplois.
2) Développement le capital humain et promouvoir l'emploi, y compris le développement des compétences nécessaires à l'utilisation des technologies modernes ; et la préservation du capital humain pour garantir la longévité grâce à des politiques de santé et de protection sociale.
3) Développer et promouvoir l'investissement du secteur privé pour améliorer la compétitivité globale de l'économie. Cela comprend des stratégies et des programmes visant à promouvoir l'investissement privé, le développement des finances et des infrastructures, à renforcer le climat des affaires et à élargir les marchés nationaux, régionaux et locaux afin d'accroître le commerce et l'investissement.
4) Renforcer l'inclusion, la solidarité nationale et l'action sociale, en favorisant la participation au développement économique et en améliorant l'accès de tous aux services économiques et sociaux essentiels.
5) Equilibrer le développement régional, préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique. Ce programme comprend également la sauvegarde du patrimoine naturel et la promotion de l'exploitation écologique des ressources naturelles.
6) Renforcer la gouvernance, moderniser l'État et promouvoir la transformation culturelle pour consolider la paix et garantir la sécurité, la justice et le contrat social.

Le plan repose sur le principe d'un cadre macroéconomique solide et stable. La croissance moyenne du PIB réel devrait s'élever à 7.7 % sur la période 2021-25 dans le scénario de base, et jusqu'à 8 % dans les scénarios alternatifs, grâce aux secteurs primaire et secondaire du côté de l'offre, et à des investissements plus importants du côté de la demande, avec une augmentation prévue de 10 à 50 % du total des investissements selon le scénario (de 21,1 % du PIB en 2020 à 25 % du PIB en 2025 dans le scénario de base). La part de l'économie informelle devrait également diminuer, passant d'une estimation de 88,4 % de l'emploi total à 83,7 %.

Les investissements totaux pour la réalisation du plan sont estimés à 59 000 milliards de francs CFA (167 % du PIB de 2020), dont 74 % devraient provenir du secteur privé. Le PND prévoit une augmentation des recettes intérieures de moins de 1 point de pourcentage du PIB sur la période, les recettes fiscales devant atteindre 13,3 %du PIB en 2025. Une grande partie du financement public du PND repose sur la continuation d'une gestion active et responsable de la dette publique dans le cadre de la stratégie de la dette à moyen terme (MTDS). La SMTD 2019-23, adoptée avec la loi de finances 2021, est cohérente avec l'analyse de viabilité de la dette (AVD) et doit garantir la maîtrise des coûts et des risques liés aux nouveaux financements. En effet, la stratégie donne progressivement la priorité au financement domestique et cherche à limiter le risque de change associé aux emprunts externes, notamment en dollars US.

Source : Gouvernement de Côte d'Ivoire (2021), Plan national de développement 2021-25.

Secteur réel

La reprise économique a été solide en 2021, soutenue par une demande intérieure dynamique, en dépit d'une faible production agricole et d'un choc énergétique temporaire.

5. **Le nombre de nouveaux cas de COVID-19 a fortement diminué pour atteindre un nombre à un chiffre, grâce à la mise en œuvre des deux plans de riposte associée à une campagne de vaccination exemplaire.** Après un démarrage lent en 2020, le gouvernement a accéléré son plan de vaccination, en élargissant l'acquisition et la couverture des vaccins, et en renforçant la capacité de test tout en intensifiant la sensibilisation pour réduire les hésitations. Au 5 mars 2022, environ 16 % de la population était entièrement vaccinée, tandis que 26,1 % avait reçu une dose, contre 2,9 % au premier semestre 2021. En conséquence, le nombre de cas a été modéré, totalisant 0,3 % de la population (Graphique 3). Et ce, malgré une poussée pendant la vague Omicron en décembre 2021, mois au cours duquel le nombre de cas quotidiens a atteint 1 578 avant de chuter brutalement à 0 le 7 mars 2022. Le gouvernement envisage désormais poursuivre la campagne de vaccination et étendre la couverture aux adolescents de plus de 12 ans. L'augmentation modérée des cas a permis d'éviter de nouvelles mesures de confinement, les dernières ayant été mises en place à la mi-2020 (Graphique 4).

6. **Dans ce contexte, la reprise s'est renforcée en 2021.** Les données de haute fréquence indiquent qu'une reprise généralisée a commencé au second semestre de 2020, et s'est accélérée tout au long de 2021, avec une croissance moyenne du PIB de 6,9 % du premier au troisième trimestre (T1-T3) (Graphique 5). En conséquence, la croissance annuelle du PIB réel est estimée à 7,0 % en 2021 (4,4 % par habitant) contre 2 % en 2020. Cette croissance a été tirée par les secteurs des services (4,8 points de pourcentage) et de l'industrie (1,3 points de pourcentage), tandis que l'agriculture a contribué de façon marginale, à hauteur de 0,3 point de pourcentage.

7. **Malgré les perturbations temporaires de l'approvisionnement en électricité, la reprise de l'offre a été marquée par une forte expansion de l'industrie et des services**. Soutenu par la reprise progressive de l'activité après la levée des restrictions à la mobilité et une utilisation accrue des services numériques, le secteur des services a enregistré une formidable accélération généralisée au cours de l'année 2021, les activités d'hôtellerie et de restauration ayant augmenté de plus de 100 % au deuxième trimestre. L'indice du commerce de détail a progressé de 11,4 % en glissement annuel en 2021. L'industrie s'est également redressée de 6,2 % par rapport à l'année précédente. L'industrie manufacturière et le pétrole ont représenté plus de 95 % de cette augmentation (Graphique 6). Le chiffre d'affaires du secteur industriel a augmenté de 16,9 % en 2021, grâce à l'industrie manufacturière (+21,3 %) et à l'industrie minière (+13,4 %). La reprise de l'industrie manufacturière a été généralisée, tous les secteurs ayant enregistré de fortes hausses, notamment le raffinage du pétrole et la cokéfaction (+56,7 %), la chimie (+43,7 %), le caoutchouc et les plastiques (+25,2 %) ; et les autres produits manufacturés (+26,1 %). Les performances du secteur extractif ont été tirées par les minerais métalliques et les hydrocarbures. Une panne d'équipement à la principale centrale thermique et un déficit d'eau dans les barrages hydroélectriques, provoqués par la longue sécheresse du premier semestre, ont modéré la contribution de l'énergie et de l'eau (+0,4 %), tandis que l'agro-industrie a ralenti de 4 %. De mauvaises conditions climatiques, qui ont affecté la production de l'agriculture, alors que le secteur extractif enregistrait des performances mitigées, ont abouti à une contribution marginale du secteur primaire à la croissance.

8. **Du côté de la demande, l'investissement et la consommation privée ont été les principaux moteurs de la croissance en 2021.** L'investissement total a été le plus grand contributeur à la croissance, s'élevant à 5,8 pt, grâce au maintien de niveaux élevés d'investissement public (2,5 pt) avec une exécution plus rapide que prévu des projets d'infrastructures publiques, les projets PND connaissant un début d'accélération. L'investissement privé a également connu une forte reprise (3,3 points, soit une augmentation de 21 % en glissement annuel), reflétant une reprise significative dans des secteurs clés tels que les services, la construction et l'industrie manufacturière. La consommation privée a également largement contribué à la croissance (3,4 pt). La contribution de la consommation publique, bien que positive), a été moindre en raison de la baisse des dépenses récurrentes. En revanche, la contribution des exportations nettes a été négative (-2,3 points), reflétant l'accélération des importations des biens d'équipement et des denrées alimentaires, qui a dépassé la croissance des exportations.

9. **La forte croissance du crédit et de l'emploi a renforcé la demande intérieure, reflétant une dynamique positive des entreprises et un soutien budgétaire continu au secteur privé**. Le crédit au secteur privé a augmenté de 13 % par rapport à l'année précédente. Le crédit intérieur de court terme s'est principalement orienté vers les secteurs des services (commerce, restaurants et vente au détail), tandis que les secteurs affichant la croissance la plus rapide pour le crédit à moyen et long terme à fin septembre 2021 ont été les assurances, l'immobilier et l'industrie manufacturière, ainsi que l'agriculture au troisième trimestre.[10] La croissance de l'emploi (+7,5 % en glissement annuel) a été soutenue par une augmentation de la création d'entreprises, suite à une réforme en juin 2021 permettant aux entreprises de s'inscrire intégralement en ligne par le biais du guichet unique d'investissement (*Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire*, CEPICI).[11] Cette dynamique reflète la reprise de l'activité économique privée, aidée par un soutien continu du secteur public. 44 grandes entreprises et 269 petites et moyennes entreprises (PME) supplémentaires ont bénéficié du programme d'appui sanitaire et économique COVID-19 en 2021, portant le nombre de grandes entreprises et de PME bénéficiaires à 137 et 859, respectivement, depuis 2020. En parallèle, la Banque centrale a maintenu sa politique monétaire expansionniste.

10 Statistiques mensuelles de la BCEAO sur les crédits au secteur privé (inclus jusqu'en septembre 2021).
11 La réforme a également réduit le coût de l'enregistrement des entreprises - de 695 000 FCFA à 15 000 FCFA pour une SARL dont le capital est inférieur à 10 millions de FCFA. Depuis la création du guichet unique, le nombre moyen d'entreprises s'enregistrant quotidiennement est passé de 20 à 90.

Développements économiques récents

Graphique 3. Les cas de COVID-19 sont restés sous contrôle et la vaccination s'est intensifiée...

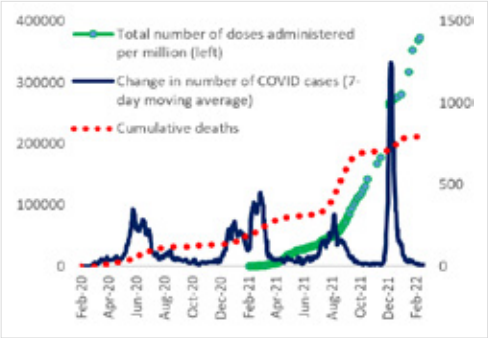

Source : 2019 Novel Coronavirus Visual Dashboard exploité par le Center for Systems Science and Engineering de l'Université Johns Hopkins (JHU CSSE COVID-19)

Graphique 4. ...Par conséquent, les indicateurs de mobilité ont indiqué une forte reprise de l'activité économique et de la demande...

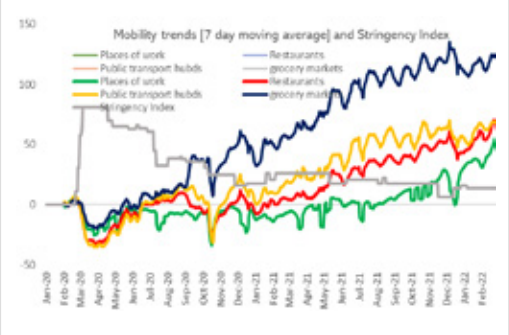

Source : Google mobility trends et Oxford University Stringency Index

Graphique 5. Les secteurs secondaire et tertiaire ont été les principaux moteurs de la croissance du côté de l'offre.

Source : INS et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Graphique 6. ...Les industries manufacturière et pétrolière ont dynamisé la production industrielle.

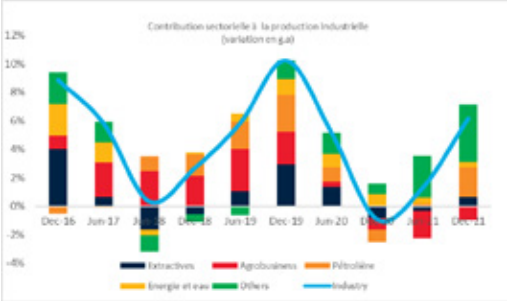

Source : INS et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Graphique 7. ...Et les services ont rebondi, comme en témoigne la croissance du commerce de détail et des télécommunications.

Source : Ministère de l'économie et des finances, INS et calculs des services de la Banque mondiale

Graphique 8. La production agricole s'est ralentie au second semestre en raison des chocs climatiques.

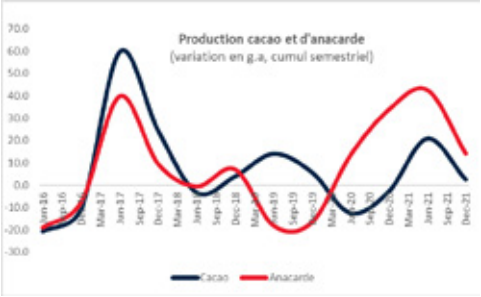

Source : Ministère de l'économie et des finances, INS et calculs des services de la Banque mondiale

Graphique 9. Les performances du secteur minier ont été mitigées.

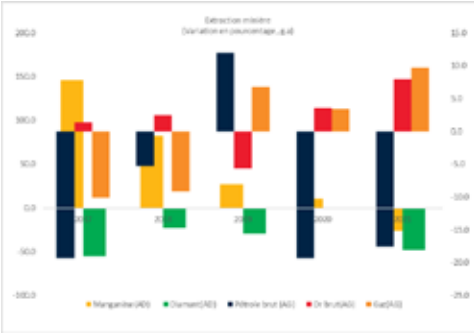

Source : Ministère de l'économie et des finances, INS et calculs des services de la Banque mondiale.

Graphique 10. Le rebond de l'emploi a soutenu la demande globale.

Source : Ministère de l'économie et des finances, INS et calculs des services de la Banque mondiale

Graphique 11. La forte consommation d'électricité au second semestre 2021 témoigne du rebond de la demande...

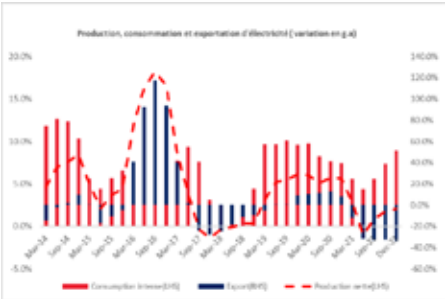

Source : Ministère de l'économie et des finances et calculs des services de la Banque mondiale.

Graphique 12.. ...Et la consommation de carburant a également considérablement rebondi.

Source : Ministère de l'économie et des finances, INS et calculs des services de la Banque mondiale

Combinée à des chocs climatiques défavorables et à des perturbations de l'offre, la reprise économique a toutefois accru les pressions inflationnistes.

10. **L'inflation globale a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans en 2021, se situant à 4,2 %,** contre 2,4 % en 2020 et 0,8 % en 2019, soit 2,2 points de pourcentageau-dessus de l'objectif de la Banque centrale. Cette augmentation a été tirée par le prix des denrées alimentaires, qui ont contribué à hauteur de 2,3 points de pourcentageà la croissance de l'inflation, bien plus que d'autres composantes, comme le logement (+0,6 point de pourcentage) (Graphique 13). Ces tensions sur les prix des denrées alimentaires résultent d'un déficit hydrique qui a affecté la production, des perturbations dans le calendrier de certaines cultures en raison des restrictions de mobilité qui perdurent depuis 2020, de l'insécurité accrue aux frontières nord ainsi que l'augmentation du coût du fret qui est passé du simple au double du prix sur le premier semestre 2021. La hausse a toutefois été contenue par des mesures administrées et une mise en œuvre partielle du mécanisme automatique des prix des carburants (encadré 2). L'inflation sous-jacente, hors énergie et produits alimentaires,[12] a également augmenté à 2,8 % contribuant à 1,7 % à l'inflation globale (contre 0,5 % en décembre 2019), ce qui suggère une possible répercussion sur les anticipations d'inflation.[13] La hausse de l'inflation a été un phénomène commun au monde entier, conséquence d'une demande accrue laissée insatisfaite en raison de la pandémie et de perturbations de l'offre, ainsi que d'une politique monétaire et budgétaire accommodante en réponse à la crise du COVID-19. L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) moyen dans l'UEMOA était de 3,6 %, la plupart des pays affichant des tendances à la hausse.

11. **Les ménages pauvres sont les plus touchés par la hausse de l'inflation.** L'incidence de l'extrême pauvreté, mesurée à l'aide du seuil de pauvreté international de 1,9 USD par jour et par habitant (PPA 2011), a diminué, passant de 8,95 % en 2019 à 8,75 % en 2021, ce qui est légèrement supérieur aux projections de pauvreté pré-COVID (2019) de 8,6 %. Selon les estimations, le récent pic d'inflation a augmenté le taux d'extrême pauvreté de 0,2 point de pourcentage sur la période 2020-21 (Graphique 14).

Evolution de l'inflation et effet sur l'extrême pauvreté

Graphique 13. Les prix des denrées alimentaires ont été les principaux moteurs de l'inflation...

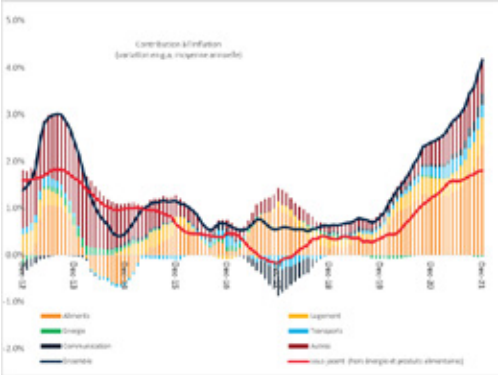

Graphique 14. ...affectant surtout les ménages les plus pauvres.

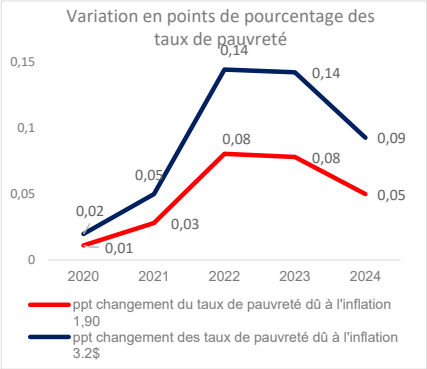

Source : BCEAO, INS et estimations des services de la Banque mondiale

12 L'inflation de base englobe les prix de l'énergie et les prix de tous les produits alimentaires. L'inflation sous-jacente des autorités ne prend en compte que les produits alimentaires frais. Toutefois, les tendances des deux variables sont similaires.

13 Une évaluation globale des anticipations d'inflation dans l'UEMOA réalisée par le FMI (2022) suggère néanmoins que, bien que la persistance de l'inflation semble avoir augmenté au cours des derniers mois, elle reste principalement alimentée par les denrées alimentaires. L'inflation de base devait diminuer lentement en 2022, mais la guerre en Ukraine risque d'inverser le processus.

Encadré 2. Mesures de contrôle de l'inflation

La Côte d'Ivoire dispose d'un mécanisme de stabilisation automatique des prix des hydrocarbures lié aux fluctuations des marchés internationaux. L'ajustement mensuel se fait sur les prix des carburants à la pompe et comprend le diesel, l'essence, le kérosène et le gaz butane. Le mécanisme est contrôlé par le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. En 2021, le prix moyen de l'essence a été plafonné à 615 FCFA/L pour l'essence super sans plomb et le diesel. Quant au kérosène, utilisé en milieu rural, le prix du litre est resté à 555 FCFA depuis plusieurs années.

Des mesures supplémentaires exceptionnelles visant à plafonner les prix d'autres produits de base ont également été mises en place début 2022. Le 4 mars 2022, le gouvernement ivoirien a annoncé une série de neuf mesures visant à contenir la hausse de l'inflation, notamment pour les produits alimentaires et pétroliers. Après avoir atteint un niveau record de 4,2 % sur 10 ans en décembre 2021, l'inflation a continué à augmenter en 2022, tirée par les prix des denrées alimentaires, ce qui commence à créer un certain mécontentement social. En réponse, le gouvernement a adopté en mars 2022 des mesures pour contenir la flambée des prix . Les mesures annoncées comprennent : (i) une subvention partielle des produits pétroliers d'environ 55 milliards de FCFA (92,5 millions de dollars US) ; (ii) un plafonnement des prix sur 3 mois pour certains aliments de base ; (iii) des restrictions sur les exportations de produits alimentaires de consommation par l'exigence d'autorisations spécifiques ; et (vi) un soutien financier à l'industrie agroalimentaire pour faciliter l'approvisionnement. Ces mesures pourraient contribuer à atténuer l'impact de la hausse des prix mondiaux des carburants et des produits de base sur les ménages les plus pauvres. La guerre en Ukraine pourrait continuer à exercer une pression sur les prix, avec des impacts fiscaux potentiellement élevés si les mesures devaient durer.

Source : Gouvernement de la Côte d'Ivoire, "Lutte contre la vie chère 9 mesures fortes du gouvernement pour protéger le pouvoir d'achat des populations" www.gouv.ci

Secteur externe

La forte croissance économique a entraîné une hausse des importations, creusant le déficit des comptes courants, tandis que la position extérieure de la région s'est améliorée.

12. **Selon les estimations, le déficit des opérations courantes (DAC) (dons compris) s'est creusé pour atteindre 3,8 % du PIB en 2021 (contre 3,2 % du PIB en 2020), mais il a été entièrement financé.** Cela s'explique par la baisse de l'excédent commercial, l'augmentation des paiements d'intérêts et la diminution des dons officiels, malgré l'amélioration des termes de l'échange et la hausse marginale du volume des exportations. Reflétant la forte dynamique de l'investissement et de la demande intérieure, les volumes d'importation ont augmenté de manière substantielle en 2021, de 18 % en glissement annuel (Graphique 14). Cette hausse est due aux importations liées à l'investissement - les équipements et les produits intermédiaires, hors pétrole, ayant augmenté respectivement de 37,8 % et 24,3 % en glissement annuel - et aux biens de consommation (en hausse de 19,8 % en glissement annuel). Associé à la hausse des prix du pétrole, l'excédent commercial a diminué mais est resté positif grâce à des termes de l'échange positifs (+4,6 % en moyenne en 2021) (Graphique 15). La balance commerciale des transferts et services est négative, malgré une légère augmentation des envois de fonds et des exportations de services. La Côte d'Ivoire a été à la traîne de ses pairs en termes d'exportations de services au cours de la dernière

décennie et la diversification des exportations reste un programme important (voir le mémorandum économique du pays, Banque mondiale, 2022).

13. **Le compte financier s'est amélioré, soutenu par des flux de portefeuille plus importants et l'allocation de droits de tirage spéciaux (DTS).** L'amélioration du compte financier est due à l'augmentation des entrées privées et officielles, la Côte d'Ivoire ayant profité de conditions de marché positives pour émettre sa deuxième euro-obligation depuis le début de la COVID-19 en février 2021 (pour environ 1 milliard de dollars). On estime également que le compte de capital s'est amélioré, avec des dons aux projets légèrement plus élevés (augmentation de 0,1 pt par rapport à 2020). La position extérieure globale en 2021 est restée forte, conduisant à une balance des paiements globalement positive (2,6 % du PIB), et contribuant à l'accumulation de réserves régionales à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

14. **Les réserves extérieures de la BCEAO ont atteint des niveaux confortables grâce à de fortes entrées de capitaux.** Les réserves nominales en dollars ont augmenté de 9 % entre fin 2020 et fin novembre 2021 pour atteindre 23,7 milliards de dollars. Sur la même période, la couverture des importations est passée de 5,5 mois à 5,8 mois d'importations. Cette tendance à la hausse reflète un rebond du rapatriement des recettes d'exportation, de l'allocation de DTS (2,3 milliards de dollars),[14] et des entrées de portefeuille liées aux émissions d'Eurobonds du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la BOAD (pour un montant cumulé de 2,6 % du PIB régional). En outre, les positions extérieures de l'UEMOA pour 2020 et 2021 sont évaluées comme globalement cohérentes avec les fondamentaux et les paramètres de politique souhaitables (FMI 2022).

Politique monétaire et secteur financier

La politique monétaire reste accommodante et les mesures macroprudentielles ont jusqu'ici soutenu la résilience du secteur financier.

15. **La BCEAO a réagi efficacement à la crise, évitant l'apparition de tensions financières et la contagion au niveau du secteur bancaire régional.** Les politiques monétaires et de change de la Côte d'Ivoire sont gérées par la banque centrale régionale (BCEAO), qui maintient une parité entre le franc CFA et l'euro. En 2020-21, la BCEAO a pris des mesures importantes pour atténuer l'impact de la pandémie sur l'activité économique. Il s'agit notamment d'une baisse de 50 points de base du taux directeur à 2 % depuis juin 2020, du lancement de nouveaux guichets de refinancement à 6 et 12 mois des titres d'État au taux de soumission minimal de 2 % (le COVID-19 et les obligations de récupération) et de l'augmentation de l'offre de liquidités aux banques en élargissant leur accès à la facilité de refinancement par le biais de la politique d'allocation à taux fixe intégral, où toute la demande de liquidités est satisfaite au taux directeur contre des garanties adéquates. En outre, la BCEAO a facilité l'accès au financement à 1 700 nouvelles entreprises. Jusqu'ici, le marché financier régional a également été en mesure de répondre à la demande accrue de financement souverain sans resserrer les conditions financières et sans évincer le crédit du secteur privé.

14 En Côte d'Ivoire, les autorités ont communiqué qu'elles utiliseraient l'allocation de DTS au cours de l'année 2021 comme substitut à un financement national plus coûteux.

16. **Pour soutenir les entreprises, la BCEAO a assoupli les exigences de garanties pour accéder au refinancement de la banque centrale et a établi un cadre pour soutenir les entreprises ayant des difficultés de remboursement.** En ce qui concerne la stabilité financière, la BCEAO a recommandé la mise en place d'un cadre d'abstention par les institutions financières privées pour les entreprises et les particuliers touchés par la pandémie, reportant les échéances des prêts pour une période de trois mois, renouvelable, sans intérêt, ni frais, ni pénalités de retard. Par ailleurs, le calendrier des dispositions transitoires prévues par Bâle II et Bâle III a été reporté en juin 2020 d'une année supplémentaire, et les normes prudentielles applicables aux éléments de fonds propres en 2019 ont été prolongées. Enfin, les mesures visant les émetteurs de monnaie électronique, introduites pour encourager les clients à utiliser les paiements électroniques dans leurs transactions, ont été prolongées en 2021.

17. **Reflétant l'orientation accommodante de la politique monétaire, les conditions de financement se sont assouplies en 2021.** Le taux moyen des prêts bancaires s'est situé juste au-dessus de 5 % au quatrième trimestre 2021, le plus bas de l'UEMOA, où la moyenne était de 7,3 % (le Niger, le Mali, le Togo et la Guinée-Bissau poussant la moyenne à la hausse). La courbe des taux à long terme s'est donc aplatie si l'on compare par rapport à 2020. Le système financier a répondu à la demande de financement souverain sans évincer le crédit au secteur privé, qui a progressé d'environ 13 % en glissement annuel en 2021 (Graphique 16), après avoir enregistré une croissance de 9,2 % en 2020. Le crédit aux ménages et au secteur privé non financier a augmenté. La structure du crédit est restée stable, orientée principalement vers les secteurs de l'industrie manufacturière et du commerce (représentant plus de la moitié de l'ensemble des prêts), contre 5 % pour le secteur agricole. Les créances sur l'économie ivoirienne ont augmenté, à un taux annuel de 14,3 % en 2021, les créances sur l'administration publique et l'économie ayant progressé de 18,1 % et 12,5 %, respectivement. Les avoirs extérieurs nets ont également augmenté de 32,3 %. La masse monétaire a augmenté à un taux annuel de 18,3 % (+ 2 392,7 milliards de francs CFA).

18. **Dans ce contexte, le système bancaire a fait preuve d'une remarquable résilience face à la crise, même si des fragilités apparaissent.** Les créances en souffrance s'élevaient à 9,6 % du total des prêts en septembre 2021, contre 8,7 % en 2020 (Graphique 17). Ils restent bien en deçà de la moyenne de l'UEMOA (12 %) et sont toujours parmi les plus faibles de l'union. Cette détérioration reflète en partie la recommandation de la Commission bancaire de restreindre la distribution de dividendes et l'abstention de remboursement des prêts des clients en difficulté (qui a expiré en mars 2021). Cette mesure temporaire a peut-être contribué à contenir l'impact de la pandémie sur les indicateurs de qualité des actifs. Malgré tout, le ratio d'adéquation des fonds propres des banques s'est amélioré, passant de 11,3 % à la fin de 2020 à près de 12,7 % à la fin de juin 2021 (dernier point de données). À la fin du mois de juin 2021, seules trois banques publiques - détenant 6,8 % des actifs du secteur, 0,7 % des prêts en cours et 8,2 % des dépôts - ne respectaient pas les normes de ratio de solvabilité. Mais cette situation est antérieure à la pandémie et les banques concernées ont fait l'objet de progrès importants en matière de leur restructuration.

19. **Les initiatives visant à favoriser l'inclusion financière se sont poursuivies.** Les efforts visant à améliorer la transparence et les paiements via les paiements numériques se poursuivent. En 2021, le Ministère de l'Education a étendu son utilisation des paiements numériques pour inclure la collecte de tous les frais d'examen via *TresorPay*.[15] Sur la base d'un projet pilote réussi, le Trésor public étendra son programme de paiement numérique des municipalités locales (*NetCollect*) à l'ensemble des municipalités, dans le but de couvrir au moins 80 % des municipalités d'ici 2023. Pour faciliter le paiement et la gestion

15 *TresorPaye* est la plateforme centrale du gouvernement pour le paiement des avis ou autres types de recettes du trésor public.

des espèces, il prévoit également d'équiper tous ses points de vente d'une infrastructure de point de vente intégrée à son système comptable central, et de déployer l'utilisation des cartes de débit/paiement *TresorPay* en 2022. La pénétration bancaire (mesurée par le rapport entre le total des actifs du secteur bancaire et le PIB) a continué de s'améliorer, passant de 40,7 % à la fin de l'année 2019 à 47,5 % en 2020, tandis que les comptes de mobile money ont également continué d'augmenter au cours de l'année, avec près de 37 millions de comptes de mobile money ouverts en 2020, contre 30 millions en 2019.

Secteurs externe, monétaire et financier.

Graphique 14. Les importations de marchandises liées à l'investissement ont dépassé les exportations en volume...

Source : INS et calculs de la Banque mondiale

Graphique 15. ...Réduisant l'excédent commercial

Source : INS et calculs de la Banque mondiale

Graphique 16. La reprise a été soutenue par une forte croissance du crédit

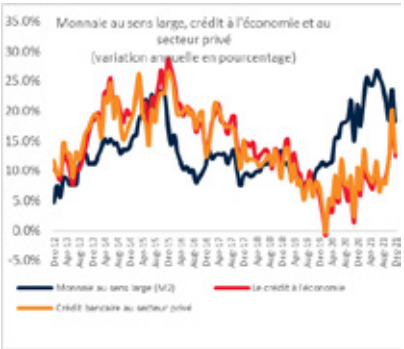

Source : BCEAO et calculs des services de la Banque mondiale

Graphique 17. Le secteur financier est resté relativement sain, malgré l'augmentation des prêts non productifs.

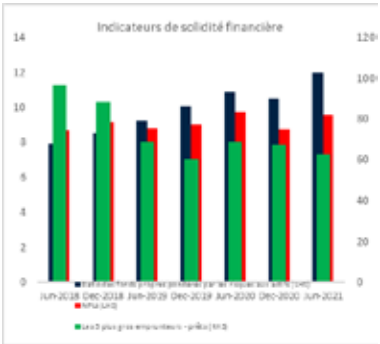

Source : BCEAO et calculs des services de la Banque mondiale

Dynamique budgétaire et de la dette

La consolidation budgétaire a été retardée en 2021 en raison de la crise de l'énergie et de l'augmentation des besoins en matière de santé et de sécurité, mais la situation budgétaire s'est tout de même améliorée grâce à la forte progression des recettes fiscales.

20. **Le déficit budgétaire global devrait se réduire à 5,1 % du PIB en 2021, malgré un retard dans la consolidation, grâce à un rebond des recettes fiscales.** Il était initialement prévu qu'il reste inchangé par rapport à 2020 (à 5,6 % du PIB contre 4.7 % initialement envisagé, Tableau 1), en raison des dépenses supplémentaires prévues par la loi budgétaire révisée pour répondre aux besoins urgents en matière de sécurité, des dépenses de santé supplémentaires et des prévisions de baisse des recettes dues aux pénuries d'électricité à court terme. Grâce à des recettes intérieures plus fortes que prévues, ressorties à 13 % du PIB contre 12.3 % initialement prévu, le déficit primaire a été ramené à 3 % du PIB, contre 3,7 % en 2020. Les besoins de financement ont été couverts par des émissions extérieures et intérieures et par l'allocation de DTS (2,3 milliards de dollars, 1,3 % du PIB).

21. **Le recouvrement des recettes a été exceptionnel, enregistrant sa plus forte augmentation annuelle depuis 10 ans.** Les recettes totales, y compris les dons, ont augmenté de plus de 15 % en termes absolus par rapport à 2020, pour atteindre 15,7 % du PIB, les recettes fiscales et non fiscales ayant augmenté de 17 et 16,2 %, respectivement. En revanche, les dons ont légèrement ralenti, passant de 0,5 % du PIB en 2020 à 0,4 %. La croissance des recettes fiscales a été généralisée, la plupart des impôts ayant dépassé leurs objectifs.

22. **La reprise de l'activité économique et la mise en œuvre de réformes de la politique et de l'administration fiscales expliquent cette réussite.** Globalement, les recettes fiscales sont estimées à 13 % du PIB en 2021, contre 12,3 % du PIB en 2019-20. Selon les données provisoires, l'essentiel de l'amélioration résulte de gains en matière de fiscalité directe et de droits d'importation. Les impôts bruts sur les sociétés (hors pétrole et gaz) ont dépassé leurs objectifs de plus de 90 milliards de francs CFA en raison de l'assouplissement monétaire ; d'une bonne reprise du secteur bancaire après la crise SAF-Cacao ;[16] de la hausse des prix et de la production minière, notamment de l'or ; et de la réintroduction du taux minimum d'imposition forfaitaire après sa suspension en 2020. La hausse de la demande de gaz - due aux pénuries temporaires d'électricité - a stimulé la collecte des recettes gazières, dépassant de 28 % l'objectif annuel. Les droits d'exportation du cacao ont également augmenté, passant de 1,5 à 3 %, ce qui a doublé les recettes du cacao. En outre, les estimations indiquent que l'augmentation des dépenses fiscales totales (+12%) est tirée entièrement par sa composante douanière qui enregistre une croissance de 32 % alors que celles de la direction générale des impôts ont diminué d'environ 15 % en glissement annuel à la fin du mois de décembre 2021, principalement en raison de la baisse des exonérations de l'impôt sur les sociétés et de la TVA. Enfin, les droits de douane sur les carburants, qui représentent environ 40 % des recettes fiscales totales, ont augmenté de 14,5 %. Ces résultats positifs soulignent l'important potentiel de mobilisation des recettes intérieures en améliorant la productivité du recouvrement des impôts.[17]

16 En 2018, un tribunal ivoirien a ordonné la liquidation de SAF-Cacao, premier exportateur et premier producteur mondial de cacao, pour des dettes envers l'office de commercialisation du Conseil du café-cacao (CCC). Les banques ivoiriennes avaient du mal à assurer le remboursement de jusqu'à 200 milliards de francs CFA (360 millions d'USD) prêtés aux exportateurs pendant la saison 2016/17, marquée par la crise dans le pays. Le secteur bancaire s'est rétabli lentement grâce à la liquidation des actifs de la société, ce qui a affecté de manière prolongée le secteur du cacao.

17 Les estimations du dynamisme fiscal sur la période 1980-2021, après contrôle de l'inflation, de la stabilité politique et de la dévaluation de 1994, montrent qu'une augmentation de 1 % du PIB nominal se traduit par une augmentation de 0,8 % des recettes fiscales à long terme et de 0,6 % à court terme.

23. **Les dépenses publiques ont augmenté modérément, de 0,2 % du PIB,** ou de 11,7 % en glissement annuel en termes nominaux. Cette augmentation est principalement due à la hausse des paiements d'intérêts (+18,3 %), des dépenses en capital (+14,3 %) et des dépenses de fonctionnement (+8,3 %). Les dépenses liées au COVID-19 ont également augmenté, les subventions et autres transferts connaissant une hausse significative (plus de 300 milliards de FCFA en glissement annuel en novembre 2021). En revanche, l'augmentation des dépenses de personnel a été contenue, reflétant l'engagement du gouvernement à réduire progressivement la masse salariale pour atteindre la norme régionale de 35 % des recettes fiscales. L'augmentation globale du service de la dette a réduit l'espace budgétaire.

24. **La hausse des dépenses d'investissement est due aux prêts-projets et reflète l'avancement des grands projets d'infrastructure.** Plusieurs projets d'infrastructure sont en cours, notamment ceux liés à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, aux nouvelles universités (notamment *Bondoukou*), aux routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan et à la réhabilitation du littoral d'Abidjan-San-Pedro, au programme présidentiel de logements sociaux, économiques et de luxe ainsi qu'au nouveau plan de développement social (PSGOUV2) (encadré 3).

L'amélioration de la position budgétaire n'a toutefois pas suffi à contenir l'accroissement de la dette publique.

25. **L'encours de la dette publique a augmenté au cours des deux dernières années, sous l'impulsion de la riposte COVID-19.** La dette publique a augmenté au cours de la dernière décennie pour financer les besoins sociaux et en infrastructures dans le cadre des deux précédents plans de développement nationaux (2012-2015 et 2016-2020). Les déficits budgétaires plus importants induits par la pandémie ont encore accru les besoins d'emprunt. Fin 2021, la dette publique et garantie par l'État (PPG) a augmenté pour atteindre 53,5 % du PIB, contre 49,4 % du PIB fin 2020, la dette extérieure augmentant de 4,9 points de pourcentagedu PIB sur 2019-21. La dette intérieure a augmenté de 7,6 points de pourcentagedu PIB, et représente environ un tiers de la dette totale. La dette des entités publiques a augmenté pour atteindre 2,7 points de pourcentage du PIB en 2021 (dont 65 points de pourcentage sont garantis par l'Etat).

26. **La dette extérieure représente les deux tiers de la dette publique totale - 80 % sont des emprunts commerciaux.** La part de la dette commerciale extérieure a augmenté parallèlement aux émissions d'Eurobonds et s'élève à plus de 50 % de la dette totale des PPG (graphique 19). Les Eurobonds représentent environ 90 % de la dette commerciale. Le FMI et la Banque mondiale ont couvert conjointement plus de 25 % des besoins de financement du pays en 2021. En revanche, la part de la dette bilatérale suit une tendance baissière depuis 2017, représentant 16,4 % de l'encours de la dette extérieure en 2021, contre 21,1 % en 2017. Le gouvernement a privilégié la dette libellée en euros dans sa stratégie d'endettement dans le but de limiter le risque de change. Le resserrement des conditions financières et une meilleure mobilisation des ressources ont permis d'éviter une deuxième émission d'Eurobonds en 2021. L'émission annulée aurait fait suite aux émissions sur 12 ans d'un milliard d'euros en novembre 2020 (à 4,8 %) et de 850 millions d'euros en février 2021 (à 4,3 %). Sur ces émissions, 1,1 milliard d'euros a été utilisé pour soutenir le budget 2021, le reste ayant été utilisé dans le cadre d'une opération de gestion du passif pour allonger la maturité et réduire les risques de change. Alors que le gouvernement prévoyait une deuxième émission en juillet 2021, le durcissement des conditions du marché international, les bonnes performances en matière de mobilisation des recettes intérieures et l'allocation de DTS l'ont évitée.

27. **Le risque de surendettement public et extérieur reste modéré, bien que la marge de manœuvre pour absorber les chocs se soit réduite.** Les politiques saines de gestion de la dette du pays ont contribué à atténuer l'augmentation des vulnérabilités de la dette. L'analyse de viabilité de la dette (AVD) en cours montre que le risque de surendettement extérieur et public reste modéré[18] . Toutefois, la marge de manœuvre pour absorber les chocs s'est réduite. Plus précisément, le ratio du service de la dette aux recettes devrait rester proche de son seuil et pourrait le dépasser en cas de choc majeur. Dans le cadre actuel de la politique macroéconomique, les prévisions concernant la croissance économique, la mobilisation des recettes et le déficit budgétaire devraient contribuer à maintenir cette position. Toutefois, le conflit entre la Russie et l'Ukraine pourrait peser sur les perspectives s'il devait durer. Le renforcement de la résilience de l'économie et l'accélération de la mobilisation des recettes intérieures sont essentiels pour assurer la soutenabilité des finances publiques.

Encadré 3. De PSGouv à PSGouv II

Pour accroître la prospérité partagée, après les années de croissance économique rapide, le gouvernement a mis en place un programme spécial - le PSGOUV (*Programme social du gouvernement)* - qui englobe certaines dépenses sociales et productives en 2019-20 destinées aux secteurs et régions les plus vulnérables. Les dépenses du PSGOUV sont comptabilisées dans le cadre du budget national, mais les mécanismes de mise en œuvre et de suivi sont indépendants. Le processus d'élaboration du PSGOUV a été guidé par le principe de ciblage des projets ayant un impact significatif et rapide sur la population, notamment dans les zones rurales et périurbaines. Ils ont été sélectionnés sur la base de cinq axes stratégiques : (1) fournir à la population des services de santé de proximité et améliorer la protection sociale ; (2) renforcer les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, notamment des filles, et améliorer les conditions d'étude et de vie des élèves ; (3) favoriser l'accès à l'électricité et au logement de la population ; (4) accroître l'accès aux revenus et à un emploi décent et stable pour les jeunes et les femmes, piliers de nos familles et de nos communautés, par le développement d'activités génératrices de revenus, de travaux à haute intensité de main d'œuvre, de programmes de stages, de développement des compétences et d'autonomisation des femmes ; et (5) créer les conditions du bien-être des populations rurales, assurer la sécurité alimentaire et améliorer l'accès à l'eau potable.

Initialement, 12 grands projets découlant de ces 5 axes constituaient le périmètre du PSGouv, pour un coût de 727,5 milliards de FCFA. Compte tenu des premiers résultats encourageants observés sur le terrain, de nouveaux projets ont été inclus dans le périmètre du PSGouv avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers, portant le budget global ajusté du PSGouv à 1 010,6 milliards de FCFA pour la période 2019-2020.

En novembre 2021, suite au succès de la première phase du programme, le PSGouv II (2022-24) a été annoncé avec cinq domaines prioritaires : (1) la lutte contre les fragilités dans les zones frontalières du Nord, (2) l'éducation et la formation, (3) l'amélioration des conditions de vie en milieu rural et l'autonomisation des femmes, (4) l'insertion professionnelle des jeunes, le service civique et les écoles de la deuxième chance, (5) et la couverture sociale des populations vulnérables. Le budget prévisionnel de cette nouvelle phase est de 3.200 milliards de FCFA.

Source : Gouvernement de Côte d'Ivoire, psgouv.ci.

18 Dans le cadre de l'AVD en cours, la dette de la BOAD a été reclassée en dette extérieure, dans le cadre d'un effort d'harmonisation régionale de l'UEMOA.

Mais la capacité de gestion de la dette est solide

28. **Le gouvernement a fait des efforts pour rassurer les investisseurs et renforcer la gestion de la dette.** Les procédures et politiques de gestion de la dette de la Côte d'Ivoire sont solides. Les progrès continus en matière de politique et de gestion de la dette ont vu le score du pays sur l'indicateur (Q3) de l'évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) passer de 3,5 à 4 en 2020. Le pays dispose d'une stratégie de la dette à moyen terme (MTDS) qui est régulièrement mise à jour, évaluée et ajustée en fonction des besoins de financement et de l'environnement extérieur. Le gouvernement a mis à jour ses plans annuels d'emprunt (PAE) en mars 2021 pour tenir compte de l'augmentation des besoins de financement liés à la COVID-19. L'introduction récente de la programmation budgétaire et des réformes de l'administration fiscale a également soutenu la viabilité budgétaire. Le gouvernement s'est engagé à poursuivre les réformes de la gestion de la dette et l'a fait dans le cadre des politiques de financement du développement durable (SDFP), avec des actions visant à accroître à la fois la transparence et la viabilité budgétaire.

Spreads, composition de la dette commerciale externe et déficit

Graphique 18. La dette commerciale extérieure représente 80 % de la dette extérieure totale.

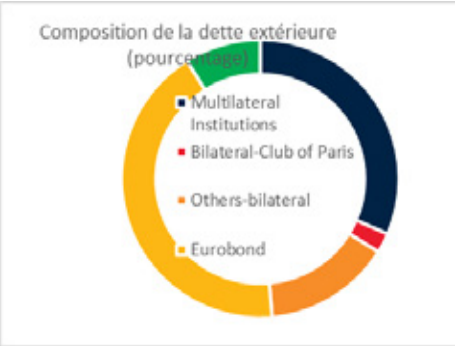

Source : Bloomberg et calculs des services de la Banque mondiale. Note : CIV : Côte d'Ivoire ; SEN : Sénégal ; EMBI : Indice des obligations des marchés émergents

Graphique 19: Les spreads des EMBIG ont diminué depuis le pic de la crise du COVID-19

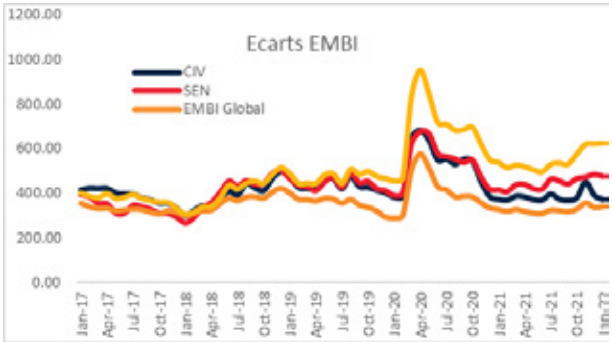

Source : Ministères du budget, de l'économie et des finances, et calculs des services de la Banque mondiale

Tableau 1. Déficit budgétaire et service de la dette

Évolution budgétaire, 2019-2021

	2019	2020	2021	
			Cible	**Réalisation**
Total des recettes et des subventions	**15.0**	**15.0**	**14.8**	**15.7**
Recettes fiscales	12.3	12.3	12.4	13.0
Recettes non fiscales	2.0	2.1	1.8	2.2
Dons	0.8	0.5	0.6	0.4
Dépenses	**17.3**	**20.5**	**20.5**	**20.7**
Masse salariale	5.0	5.2	4.8	4.7
Dépenses courantes (hors Covid-19)	3.4	3.9	3.4	3.9
Paiements d'intérêts	1.5	1.9	2.2	2.1
Investissements	4.4	5.4	5.4	5.6
Solde budgétaire	**-2.3**	**-5.6**	**-5.6**	**-5.1**
Solde, hors dons	-3.1	-6.1	-6.2	-5.5
Primaire	-0.8	-3.7	-4.2	-3.0
Primaire, hors dons	-1.6	-4.2	-4.8	3.4
Dette publique	**41.0**	**49.4**	**49.4**	**53.5**
PIB nominal (milliards de FCFA)	**34,298**	**35,311**	**37,852**	**38,686**

Source : Ministère du budget et des entités publiques, Ministère de l'économie et des finances, et calculs des services de la Banque mondiale.

2. PERSPECTIVES, RISQUES ET DÉFIS

Les perspectives à moyen terme sont positives, et reposent sur une bonne exécution du PND (2021-2025) et l'engagement en faveur de la stabilité macroéconomique, mais des vents contraires se profilent à court terme.

29. **La croissance devrait ralentir pour se situer à 5,7 % en 2022 en raison de l'augmentation des pressions négatives au niveau mondial, mais devrait s'accélérer à moyen terme.** À court terme, la croissance devrait être affectée par les pressions inflationnistes mondiales découlant de la hausse des prix des produits de base et des carburants et des perturbations de l'offre résultant du conflit Russie-Ukraine (encadré 4, Graphiques 20-21). La croissance en Europe et aux États-Unis (principaux partenaires commerciaux) devrait ralentir. Pour l'instant, les prévisions de croissance pour 2022 ont été revues à la baisse, le conflit ne devant pas se prolonger au-delà du deuxième trimestre. L'inflation devrait néanmoins continuer à augmenter pour atteindre 5,5 % en 2022, avant de diminuer progressivement pour atteindre 3 % en 2024. L'inflation devrait avoir un impact plus accentué sur les pauvres et réduire le revenu disponible. Les mesures visant à contenir cet impact pourraient peser sur l'orientation budgétaire. La hausse des prix du pétrole devrait induire une nouvelle détérioration du déficit de la balance courante, qui pourrait atteindre 4,7 % du PIB en 2022, avant de se réduire à moyen terme grâce à l'amélioration de la balance commerciale résultant de l'augmentation des exportations de pétrole. Les recettes pétrolières devront être gérées de manière adéquate afin de maintenir la stabilité macroéconomique (encadré 5). Les perspectives de croissance au-delà de 2022 sont néanmoins positives et reposent sur la poursuite de la mise en œuvre du PND, le contrôle de la pandémie ainsi qu'une reprise mondiale de la croissance et des échanges à moyen terme.

30. **A moyen terme, les moteurs de croissance devraient rester sensiblement les mêmes qu'en 2021.** Le secteur agricole devrait bénéficier d'un renforcement du programme national d'investissement agricole (PNIA 2) et de mesures destinées au secteur des cultures vivrières pour contenir l'inflation alimentaire, notamment la distribution de semences améliorées et la réorganisation du secteur. L'assouplissement progressif des restrictions à la mobilité avec les pays voisins devrait atténuer les pénuries de main-d'œuvre. L'amélioration des prix des produits de base devrait soutenir la production minière nationale. Les services modernes et la construction, ainsi que les TIC (y compris les services numériques), devraient continuer à bénéficier des retombées de l'urbanisation et du progrès économique, entraînant une expansion de la demande. À mesure que la pandémie s'atténuera, le transport reprendra avec la réouverture des frontières terrestres régionales. Enfin, le secteur industriel devrait bénéficier de la politique du gouvernement visant à promouvoir la transformation des produits agricoles (noix de cajou, cacao, huile) et de la création de plusieurs zones spéciales à Abidjan et dans les villes secondaires du pays. Les résultats sont cependant conditionnés par l'amélioration continue du climat des affaires.

Encadré 4. Comment le conflit Russie-Ukraine peut-il affecter la Côte d'Ivoire ?

La Côte d'Ivoire devrait être principalement touchée par les canaux indirects de la hausse des prix des carburants et des produits de base. Le conflit exacerbe la forte hausse récente des prix mondiaux de l'énergie et du blé, ainsi que d'autres céréales. S'ajoutant aux préoccupations de sécurité régionale, cette situation pourrait exercer une forte pression sur l'inflation, la hausse des prix du transport pouvant affecter les coûts de production dans tous les secteurs si elle persiste. Les pauvres seront les plus vulnérables, la hausse des prix affectant les progrès récents en matière de sécurité alimentaire. Des estimations préliminaires utilisant 14 pays d'ASS sur la période 1993-2016 indiquent que le déficit alimentaire sur-réagit aux augmentations des prix des aliments et de l'énergie, avec des élasticités d'environ 2 et 3,3 % respectivement.[19]

Les canaux directs sont plus contenus mais pourraient avoir un impact sur la balance extérieure et exercer une pression sur la viabilité de la dette. Les importations/exportations de Russie sont toutes deux inférieures à 1 % du total, mais les importations de blé, de céréales et d'autres produits liés à la farine représentent environ 23 % des importations alimentaires de la Côte d'Ivoire et 11,6 % des importations totales. La hausse du coût des importations pourrait détériorer davantage la balance commerciale et accroître les besoins de financement extérieur. En fonction de la réponse de la politique budgétaire (transferts, subventions aux services publics), les besoins de financement budgétaire pourraient également augmenter. Dans les deux cas, à un moment où l'on prévoit un resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées et les marchés émergents, les coûts d'emprunt extérieur de la Côte d'Ivoire augmenteraient. Au 1er mars 2022, les écarts de taux des euro-obligations de la Côte d'Ivoire ont augmenté pour dépasser 7 % sur différentes échéances, ce qui est proche des niveaux observés en mai 2020. Les risques de refinancement pourraient accroître la vulnérabilité de la dette.

Le Gouvernement a pris des mesures temporaires pour limiter les effets de la crise sur les prix des denrées alimentaires de base. Il s'agit notamment de la suppression des droits de douane sur les importations du blé et de l'élargissement du champ des produits de base subventionnés (le riz, le sucre, la tomate concentrée, le lait, les pâtes alimentaires, l'huile de palme raffinée, la viande de bœuf). La réponse budgétaire pourrait contraindre la composition des dépenses publiques au prix d'une allocation moindre aux secteurs porteurs de croissance. Si l'ampleur de l'impact négatif est élevée, le gouvernement pourrait réorienter ses dépenses vers les transferts et les dépenses sociales au détriment des investissements publics, ce qui entraînerait des retards dans l'exécution des nombreux projets d'infrastructure en cours et affecter leur inefficacité. Cela pourrait à son tour retarder les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté tels que définis dans le PND.

Source : Analyse des services de la Banque mondiale.

19 Les autres variables de contrôle comprennent la productivité agricole, la superficie des terres agricoles et la croissance du PIB réel par habitant. Les données sont disponibles sur demande.

La consolidation budgétaire devrait reprendre à moyen terme afin de créer une marge de manœuvre budgétaire pour les investissements dans les secteurs porteurs de croissance et de réduire davantage la pauvreté.

31. **Tout en maintenant un déficit budgétaire plus élevé en 2022, les autorités sont prêtes à reprendre la consolidation budgétaire à moyen terme**. Dans un premier temps, au quatrième trimestre 2021, elles ont adopté une loi budgétaire à moyen terme pour la période 2022-2024, avec pour objectif de converger progressivement vers l'objectif de déficit budgétaire de l'UEMOA de 3 % du PIB d'ici 2024. Compte tenu de l'impact attendu plus important du choc externe global lié au conflit Russie-Ukraine, elles pourraient reporter cet objectif à 2025. Le déficit budgétaire devrait légèrement augmenter en 2022 pour atteindre 5,7 % du PIB (dons compris) en 2022, contre 5,1 % en 2021. Les dépenses sont maintenues inchangées pour tenir compte des dépenses supplémentaires liées à la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants (20,7 % du PIB). À moyen terme, les mesures d'amélioration des recettes, la mise en œuvre cohérente de la stratégie de la masse salariale publique, la réduction des dépenses liées à la COVID-19, ainsi que le renforcement des contrôles internes et de l'efficacité, devraient favoriser la consolidation à moyen terme. Inversement, l'investissement devrait s'accélérer, conformément à l'objectif de stimuler la croissance économique.

32. **Le retard dans la consolidation devrait accroître les besoins de financement et pousser la dette à la hausse à court terme avant qu'elle ne diminue progressivement.** L'encours de la dette devrait augmenter légèrement et se stabiliser à environ 53 % du PIB en 2023-24. La charge de la dette extérieure devrait augmenter en raison des récents emprunts d'obligations d'État sur le marché régional, tandis que les conditions du marché international se durciraient en raison du resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées et émergentes. Dans ce contexte, les risques pour la viabilité de la dette devraient augmenter, notamment les risques de refinancement, étant donné l'importance de la dette commerciale extérieure dans le portefeuille global de la dette. Le risque de change est contenu en raison de l'arrimage du FCFA à l'euro. En 2022, le gouvernement entend s'appuyer davantage sur le marché intérieur régional, ce qui devrait atténuer son exposition, mais augmenter les risques d'éviction du financement du secteur privé domestique.

33. **Le besoin pressant de renforcer la mobilisation des recettes intérieures est accentué par la marge de manœuvre budgétaire limitée et la vulnérabilité aux chocs extérieurs dans un environnement mondial très volatile.** La réponse à la pandémie a réduit la marge de manœuvre budgétaire disponible, tandis que la part croissante du service de la dette dans les dépenses publiques - qui représente désormais en moyenne plus d'un quart des dépenses publiques totales - l'emporte sur les dépenses d'investissement, d'éducation et de santé. En 2022, elle devrait atteindre près d'un tiers des dépenses, soit plus que les dépenses dans ces secteurs clés. Il est impératif d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales en renforçant l'administration fiscale et les mesures de politiques fiscales, faute de quoi les gains en termes de croissance et de réduction de la pauvreté seront limités. Le ratio recettes fiscales/PIB reste faible par rapport à l'objectif de l'UEMOA (20 % du PIB) et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (16 % du PIB), et est inférieur à la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, group de revenue auquel le pays appartient.

34. **L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques est essentielle pour assurer l'efficacité de la consolidation budgétaire.** De nombreuses preuves empiriques montrent que l'efficacité de l'ajustement budgétaire - même s'il est fondé sur les recettes fiscales - dépend essentiellement de la gouvernance et de l'efficacité des dépenses publiques.[20] Cela suggère que la création d'un espace budgétaire pour une

20 Fonds monétaire international (2017).

croissance et un développement inclusifs ne peut se limiter seulement à l'augmentation des recettes ou la préservation des dépenses prioritaires, mais aussi se traduire par le renforcement des efforts de gouvernance et de la qualité des dépenses publiques. Pour ce faire, le gouvernement pourrait s'appuyer sur l'expérience du PSGouv (encadré 3) pour renforcer davantage le ciblage des populations et des besoins, ainsi que le suivi et le contrôle des dépenses, et se concentrer davantage sur l'obtention de résultats pour les bénéficiaires. La gouvernance et les réformes fondées sur les performances dans les secteurs clés comme l'éducation et la santé doivent continuer à être renforcées.

Globalement, les risques négatifs sont perçus comme étant contenus, mais ils augmentent à court terme.

35. **La perception du risque souverain est globalement positive.** En 2021, les trois principales agences privées de notation souveraine (Fitch, Standards and Poor's et Moody's) ont relevé la note souveraine à long terme du pays de «B+» à «BB», ce qui en fait l'un des pays les mieux notés d'Afrique subsaharienne, après le Botswana et l'Afrique du Sud (BB+). Selon les agences, ce relèvement reflète la normalisation politique, les performances économiques soutenues, l'engagement continu en faveur de la consolidation budgétaire, les politiques de gestion saine de la dette et les réformes visant à améliorer le climat des affaires. La note indique que le risque souverain est modéré et que les perspectives économiques sont positives et stables, mais elles restent vulnérables à des changements défavorables des conditions économiques ou commerciales au fil du temps. La note et sa perspective stable devraient rassurer les investisseurs et aider le gouvernement à maintenir l'accès aux marchés de capitaux internationaux à un coût abordable, ce qui est essentiel pour continuer à soutenir son programme de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, l'évaluation du risque pays de la Côte d'Ivoire par l'OCDE a fait passer la note du pays de 6 à 5, reflétant une amélioration du niveau de risque et le classant dans le top cinq (05) des pays africains les mieux notés. Enfin, les importantes découvertes récentes de pétrole et de gaz, dont la production devrait commencer en 2023, pourraient soutenir davantage la reprise.

36. **Mais des vents contraires se profilent.** Alors que le déploiement de la vaccination COVID-19 est l'un des plus élevés d'Afrique de l'Ouest, le pays reste vulnérable à un choc extérieur potentiel dû à de nouvelles vagues d'infection qui perturberaient ses principaux partenaires commerciaux. Dans le contexte du conflit russo-ukrainien, la réponse des autorités à l'augmentation des prix des denrées alimentaires par le plafonnement des prix et les subventions pourrait détériorer la viabilité budgétaire et de la dette, l'impact global dépendant de la durée du conflit et de ses retombées. Des tensions géopolitiques mondiales et sécuritaires accrues au Sahel ainsi que des facteurs liés au climat pourraient également assombrir les perspectives. À moyen terme, le déploiement du PND dépendra d'un financement adéquat, fondé sur une plus grande mobilisation des recettes intérieures et des financements privés. Deux risques majeurs sont développés ci-après.

37. **Le changement climatique pose d'importants risques pour l'économie régionale et ivoirienne.** La récurrence des événements climatiques, tels que les sécheresses, qui ont provoqué des pénuries d'énergie et l'inflation, pourrait exacerber les perturbations de l'approvisionnement, entraver la sécurité alimentaire et nuire aux populations vulnérables, augmentant ainsi le risque de troubles sociaux. Ces événements pourraient peser sur l'investissement privé et la croissance en augmentant les coûts d'investissement ou de réaffectation des dépenses publiques vers plus de dépenses sociales que d'investissements pour atténuer l'impact social, limitant ainsi les gains en matière d'emploi et de croissance inclusive. Si des mesures nationales s'avèrent nécessaires, la coopération internationale sera essentielle pour minimiser les effets négatifs.

38. **Le retrait des politiques monétaires accommodantes dans les économies avancées et émergentes pour contrer les pressions inflationnistes posera des défis à la BCEAO et à la gestion de la dette**. Tout d'abord, la hausse des taux d'intérêt aura pour effet de resserrer le financement externe et d'accroître la vulnérabilité de la dette. Deuxièmement, des rendements externes élevés pourraient déclencher des sorties de capitaux, exercer une pression à la baisse sur les devises et alimenter davantage l'inflation. Bien que l'inflation ne soit pas d'origine monétaire, la BCEAO devrait resserrer sa politique monétaire le moment venu pour préserver le pool de réserve régional, ce qui augmenterait le coût du crédit intérieur. Troisièmement, le resserrement des conditions financières internationales nécessitera un recours supplémentaire au marché régional, qui pourrait être plus coûteux que prévu puisque tous les pays membres de l'UEMOA devront y avoir recours. Un resserrement graduel serait finalement inévitable tout en étant accompagné d'une communication monétaire efficace pour éviter de ralentir la reprise.

Encadré 5. Gestion des revenus pétroliers pour la stabilité macroéconomique

Les ressources pétrolières jouent généralement un rôle important dans les pays riches en pétrole, en termes de produit intérieur brut et de recettes publiques. Cette forte dépendance des recettes publiques vis-à-vis du pétrole peut contribuer à une grave récession à la suite d'un choc défavorable sur les prix des matières premières. La politique budgétaire procyclique, la forte dépendance à l'égard du secteur des ressources et l'absence de mécanisme de gestion des recettes pétrolières ont rendu les pays vulnérables à la volatilité et aux chocs exogènes des prix des matières premières. En effet, les faibles taux d'épargne et les cycles d'expansion et de ralentissement ont nui au développement économique d'un grand nombre de pays en développement riches en ressources pétrolières et gazifières.

Pour les économies riches en ressources naturelles, le caractère épuisable des ressources et les contraintes de capacité qui limitent la vitesse à laquelle les investissements peuvent être réalisés et absorbés de manière efficace donnent lieu à des arbitrages intertemporels difficiles pour décider de la part de la richesse et des revenus générés aujourd'hui qui doit être consommée et investie par rapport à celle qui doit être épargnée et investie ou consommée demain. Les décisions prises ont des répercussions sur l'équité intergénérationnelle, ainsi que sur la viabilité budgétaire et extérieure. En particulier dans les pays en développement riches en ressources, la volatilité et la taille disproportionnée des revenus par rapport aux autres secteurs de l'économie peuvent impliquer des arbitrages différents à court et moyen terme et une épargne de précaution supplémentaire.

Les cadres fiscaux pour la gestion des revenus pétroliers ont traditionnellement impliqué un plafond sur les dépenses publiques afin d'empêcher les gouvernements de trop dépenser les revenus des ressources en dépenses non productives. Cette approche découle naturellement d'une vision à long terme sur la façon de convertir les ressources épuisables en capital non lié aux ressources à long terme capable de générer des revenus après l'épuisement de la ressource. Bien que théoriquement souhaitable, la limitation des dépenses, et en particulier l'affectation des revenus à des dépenses non récurrentes, est un sujet politiquement sensible et pourrait ne pas être réalisable dans certains contextes, par exemple lorsque des dépenses urgentes et inévitables liées à la sécurité sont un concurrent récurrent pour le financement. Une deuxième option consiste à se concentrer sur les recettes et à tenter de les découpler autant que possible du cycle des matières premières, en laissant toute liberté au gouvernement pour l'affectation des dépenses. De tels plans exigent à la fois une forte capacité institutionnelle et un engagement ferme envers les plans, ce qui pourrait ne pas être réalisable dans les pays à faible revenu. Par ailleurs, la volatilité peut être traitée directement à la source, soit en créant des fonds de ressources naturelles, dans la plupart des cas à des fins de stabilisation et d'épargne, soit par une assurance financière basée sur le marché.

Source : Designing Oil Revenue Management Mechanisms, Champagne, Kitzmuller, Tordo, PRWP 9402

Perspectives à moyen terme, 2015-2024

Graphique 20. La consommation et les investissements privés ainsi que les exportations soutiendront la croissance du côté de la demande.

Graphique 21 : L'industrie et les services devraient être les principaux moteurs de la croissance du côté de l'offre.

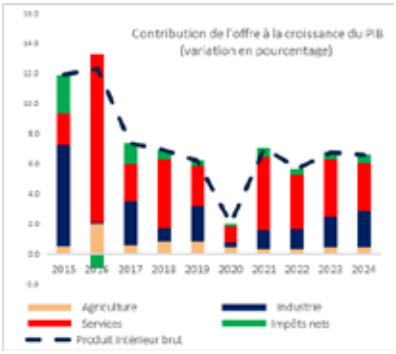

Graphique 22 : L'inflation devrait s'accélérer, avant de revenir progressivement à l'objectif de 3 %.

Graphique 23 : Le déficit des comptes courants devrait se réduire progressivement grâce au dynamisme des exportations.

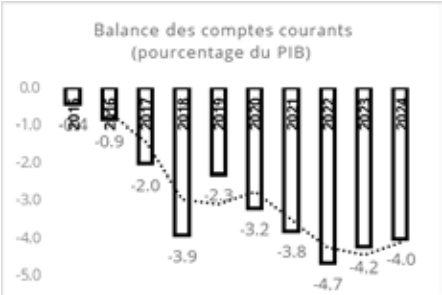

Graphique 24 : La convergence à à la norme budgétaire de 3 % de déficit budgétaire pourrait être atteinte en 2025 au lieu de 2024 initialement envisagé.

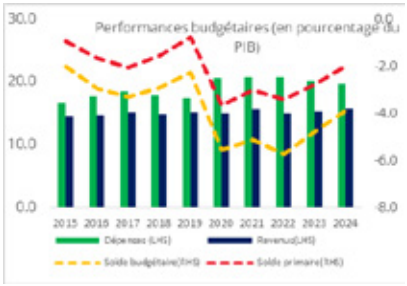

Graphique 25 : Contribuant à une modération du rythme de la dette et de son service.

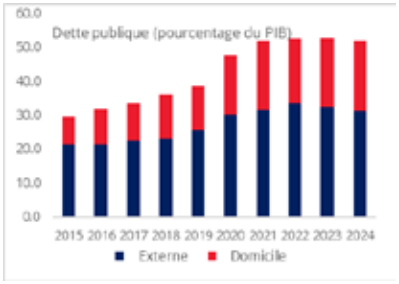

Source : Estimations des services de la Banque mondiale, autorités ivoiriennes, Fonds monétaire international.

3. EXPLOITER L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE POUR UNE CROISSANCE RÉSILIENTE ET INCLUSIVE

L'économie numérique peut contribuer de manière importante à la croissance inclusive en Côte d'Ivoire.

39. **Les autorités ivoiriennes considèrent la transformation numérique comme un outil puissant pour atteindre leurs objectifs d'inclusion et de transformation économique.** A travers le monde, l'économie numérique est devenue un moteur important de la croissance économique, de l'innovation et de l'amélioration de la prestation de services. La numérisation modifie rapidement les schémas fondamentaux de l'activité économique et sociale dans nos sociétés : comment nous apprenons, travaillons, faisons des affaires et communiquons les uns avec les autres. Le nombre d'utilisateurs de l'internet dans le monde est passé de 1 milliard en 2005 à 4,9 milliards en 2021[21]. D'après le récent rapport SFI-Google[22], la contribution de l'économie numérique au sens large – service de télécommunications, mais aussi un large éventail d'applications et de nouvelles technologies de l'information tels que les services financiers numériques, le e-commerce, etc. – est estimée à environ 115 milliards de dollars US en 2020 sur le continent Africain et pourrait atteindre 180 milliards de dollars US d'ici 2025, soit 5,2 % du PIB du continent. Toujours selon le même rapport, la contribution de l'économie numérique en Côte d'Ivoire pourrait s'élever à environ 5,5 et 22 milliards de dollars US, soit 6,0 et 9,9% de son PIB, respectivement en 2025 et 2050. Cette tendance devrait se renforcer, car les technologies numériques sont passées au premier plan dans la lutte mondiale sans précédent contre la pandémie de COVID-19, offrant aux entreprises, aux gouvernements et aux particuliers la seule possibilité d'assurer la continuité des activités, de prévenir les interruptions de service et de faire face à la distanciation sociale. La crise place la société devant des défis cruciaux, soulignant la nécessité d'un changement culturel pour adopter les technologies numériques dans la vie quotidienne et le commerce, et mettant en évidence la fracture numérique entre les personnes connectées et non connectées.

40. **Les importants dividendes potentiels de l'économie numérique peuvent s'accroître davantage et accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté si des politiques adéquates et une infrastructure numérique[23] sont mises en place.** Il est bien établi que l'infrastructure à haut débit a le potentiel de favoriser la croissance économique et le développement à long terme. L'internet, en effet, favorise l'inclusion, l'efficacité et l'innovation en réduisant le coût des transactions, en étendant les marchés et les services aux communautés exclues et en rendant les chaînes d'approvisionnement plus efficaces. Les économies en développement peuvent exploiter l'économie numérique comme un moteur de croissance et d'innovation pour ouvrir de nouvelles voies vers une croissance économique rapide, l'innovation, la création d'emplois et l'accès aux services. La stratégie de transformation numérique de l'Union africaine (UA) pour l'Afrique (2020-30) propose d'exploiter les technologies numériques et l'innovation pour transformer les sociétés et les économies africaines, promouvoir l'intégration régionale,

21 UIT (2021).
22 Voir IFC, Google, e-Conomy Africa 2020.
23 En termes généraux, l'infrastructure numérique comprend l'infrastructure de connectivité, telle que les réseaux et services Internet à haut débit (ou large bande), les points d'échange Internet, les moyens de stockage de données, tels que les centres de données (data centers) et les clouds, et l'internet des objets.

générer une croissance économique inclusive, stimuler la création d'emplois et réduire la fracture numérique. Les infrastructures de téléphonie mobile et de haut débit ont le potentiel de stimuler la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) par habitant et la réduction de la pauvreté. Toutefois, l'amélioration de la connectivité numérique ne peut avoir l'impact transformationnel souhaité que si elle est associée à des améliorations des compétences et de l'alphabétisation numériques, à la couverture par des systèmes d'identité numérique, à l'accès aux paiements numériques, et à d'autres services financiers, ainsi qu'au soutien numérique aux startups et aux entreprises existantes.

41. **La Côte d'Ivoire place le développement numérique parmi les grandes priorités de sa stratégie de développement** (encadré 6). Le gouvernement prévoit d'accélérer la numérisation des finances publiques et de l'ensemble de l'administration et de stimuler les investissements privés dans le secteur, dans le but de se classer parmi les cinq pays africains les plus innovants d'ici 2025. Cette section spéciale examine principalement les voies pour y parvenir. Elle évalue les performances de l'économie numérique et les principaux obstacles à sa progression, en se concentrant sur cinq piliers fondamentaux pour l'économie numérique : les infrastructures, les plateformes, les services financiers, l'entrepreneuriat et les compétences, et en formulant des recommandations sur la manière dont chacun peut progresser.

Les performances des infrastructures numériques se sont améliorées, mais les écarts numériques entre les zones urbaines et rurales et entre les hommes et les femmes subsistent.

42. **Le secteur ivoirien des TIC[24] n'a cessé de se développer au cours des dernières décennies, le pays se classant dans le quartile supérieur des pays les plus performants d'Afrique subsaharienne.** Selon les autorités ivoiriennes, le secteur des services de télécommunications a généré un chiffre d'affaires total d'environ 1 139 milliards de francs CFA en 2021 (environ 1,8 milliards de dollars US), représentant 3% du PIB et fournissant environ 3 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects. Le score de la Côte d'Ivoire en matière de connectivité mobile la place dans le quartile supérieur des pays d'ASS[25].Toutefois, au niveau international, la Cote d'Ivoire occupe le 129e rang sur 170 pays en termes de connectivité mobile, indiquant que des efforts importants restent à faire. Les principaux acteurs du marché des TIC sont les trois opérateurs de réseaux mobiles : Orange Côte d'Ivoire (OCI) avec environ 40 % de parts de marché, MTN Côte d'Ivoire (environ 35 % de parts de marché) et Moov Côte d'Ivoire (environ 25 % de parts de marché). Dans le secteur du haut débit fixe, l'opérateur dominant reste Orange avec environ 98 % de parts de marché ; les autres fournisseurs de services Internet comprennent le Groupe Vivendi Africa, VipNet et Konnect Africa. La société IHS Towers est active sur le marché des tours de téléphonie mobile.

24 Selon la définition du secteur des TIC de l'OCDE basée sur la CITI Rév.4, le secteur des TIC est considéré comme la somme de la "fabrication de TIC" et des "services de TIC", qui comprend les "industries commerciales de TIC", "l' édition de logiciels", les "télécommunications" et les "services informatiques et autres services d'information".
25 L'indice de connectivité mobile de la GSMA est compilé chaque année sur la base de quatre dimensions (infrastructure, abordabilité, aptitutes digitales des consommateurs, et contenu et services) à l'aide de nombreux indicateurs, tels que la couverture et les performances du réseau, la culture numérique et les compétences de base, et le contenu en langue locale. Voir GSMA (2020), Mobile Connectivity Index.

Encadré 6. La Stratégie Numérique de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025 comprend des objectifs d'infrastructure

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire reconnaît l'importance d'une infrastructure numérique solide. Adoptées en décembre 2021, la *Stratégie Numérique de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025 (SNCI 2025),* la nouvelle *Stratégie* Nationale *de Cybersécurité* 2025 et la *Stratégie* Nationale *d'*Innovation 2025 constituent les fondements du programme de réforme du secteur, visant à déployer un réseau d'infrastructures numériques permettant un accès abordable, inclusif et de qualité aux services numériques pour tous.

Les principaux objectifs de la SNCI 2021-2025 en matière d'infrastructure numérique sont les suivants:

1) Renforcer le cadre juridique et réglementaire et stimuler la concurrence dans le secteur des télécommunications en promulguant une nouvelle loi sur les télécommunications. [26]
2) S'attaquer à la fracture numérique spatiale en étendant la couverture universelle nationale et en construisant des infrastructures de télécommunications appropriées, notamment en rendant opérationnel et en étendant le réseau national à large bande.
3) Promouvoir un accès inclusif à l'internet à haut débit, en particulier pour les populations rurales, les étudiants et les personnes handicapées.
4) Renforcer la transformation numérique des administrations publiques qui offrent des infrastructures et des services innovants, notamment l'interopérabilité des plateformes et une cybersécurité renforcée.

Source : Stratégie Numérique de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025 (SNCI 2025)

L'accès mobile est relativement élevé, contrairement au haut débit fixe, mais pourrait être plus abordable

43. **La pénétration du service standard mobile (voix et SMS) a été encourageante.** Avec plus de 40 millions de cartes SIM, le taux de pénétration des connexions mobiles (nombre total de cartes SIM divisé par la population totale) a atteint 142,8 % à la fin du premier trimestre 2022,[27] l'un des taux de pénétration les plus élevés de tous les pays à revenu intermédiaire inférieur. Cependant, étant donné le degré élevé de multi-"SIMing" dans le pays (où un individu possède plus d'une carte SIM), il est important de considérer les utilisateurs mobiles uniques (c'est-à-dire ceux qui ne possèdent qu'une seule carte SIM) pour avoir une compréhension plus profonde de la performance du marché mobile (Graphiques 26 et 27). Sur la base de 14,9 millions d'abonnés uniques, la pénétration mobile (nombre d'utilisateurs mobiles uniques divisé par la population totale) a atteint 53 % à la fin du premier trimestre 2022. Le taux de pénétration du marché des abonnements uniques au haut débit mobile était de 34.18 %, avec 9,6 millions

26 La principale législation couvrant le secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire était la loi 95-526 (Code des télécommunications), mise à jour par l'ordonnance 2012-293. Des décrets supplémentaires ont depuis été adoptés sur l'interconnexion et le dégroupage de la boucle locale (décret 2013-300) et sur les licences (décret 2013-302 et décret 2014-104). La loi 2017-803 d'orientation de la société de l'information a clarifié plusieurs points concernant la cybersécurité (complétée par le décret 2020-128 créant l'équipe d'intervention d'urgence informatique CI-CERT), l'identité numérique, la neutralité technologique et le partage des infrastructures. Le pays dispose également de la loi 2013-450 relative à la protection des données personnelles (complétée par le décret 2015-79 qui fixe les modalités de traitement des données personnelles).

27 Source des données : GSMA Intelligence (une base de données en ligne de la GSMA, https://data.gsmaintelligence.com).

d'utilisateurs de l'internet mobile. [28]

44. **Cependant, les prix de détail de la téléphonie mobile semblent relativement chers, surtout pour les personnes à faible revenu, tandis que les services *over-the-top*[29] érodent progressivement les revenus par utilisateur.** Bien que les opérateurs mobiles offrent des forfaits relativement bon marché pour les services de téléphonie en termes absolus, le faible pouvoir d'achat des ménages - approximé par le revenu national brut par habitant (RNB p.c.) - indique que les services mobiles restent coûteux pour une grande partie de la population. En utilisant une méthodologie de panier de prix,[30] le coût du plan de haut débit mobile combiné aux services voix et sms le moins cher est d'environ 5,8 % du RNB p.c. en 2021(graphique 29), bien au-dessus du coût au Ghana (1,7 %) et au Nigeria (3,3 %).[31] Si l'on compare le coût d'un forfait prépayé mensuel de 20 Go, la Côte d'Ivoire se classe au 23e rang en Afrique subsaharienne et se situe derrière des pays similaires comme le Ghana (8e), le Nigeria (15e) ou le Sénégal (16e). Néanmoins, des progrès ont été réalisés, car il y a dix ans, le prix des services de téléphonie mobile représentait plus de 20 % du RNB p.c. La fracture numérique ne concerne pas seulement les ménages les plus pauvres, mais les femmes sont particulièrement désavantagées lorsqu'il s'agit d'avoir un accès abordable à la technologie numérique (encadré 7).

45. **La pénétration du haut débit fixe est faible, bien que similaire à celle du reste de la région.** Avec un peu plus de 330 000 lignes fixes au quatrième trimestre 2021[32] , le haut débit fixe n'atteint que 5,3 % des ménages ivoiriens (comme la moyenne régionale en Afrique de l'Ouest).[33] Sur la base de ces chiffres, la connectivité haut débit fixe restera un privilège limité aux plus grandes entreprises et aux ménages urbains les plus aisés. La Côte d'Ivoire, comme le reste de l'Afrique, devra compter sur le haut débit mobile pour la connectivité internet afin d'atteindre les masses. Néanmoins, le marché du haut débit fixe reste d'une importance stratégique pour les clients professionnels tels que les groupes de distribution, les banques, les industries, les plateformes informatiques offshore, etc. Ces clients ont des besoins spécifiques et des exigences de qualité de service qui ne peuvent être satisfaits par les technologies sans fil standard telles que le mobile (même la 4G et la 5G[34]). L'intégration verticale de l'opérateur dominant a limité l'entrée des FAI alternatifs malgré la réglementation existante.[35]

---

28 GSMA Intelligence, https://data.gsmaintelligence.com. Décembre 2021.

29 Un service média over-the-top (OTT) est un service média (audio, vidéo, etc.) offert directement aux téléspectateurs via Internet. Les services OTT contournent les plates-formes de télévision par câble, radiodiffusion et satellite, les types d'entreprises qui agissent traditionnellement en tant que contrôleurs ou distributeurs (c'est-à-dire les opérateurs de réseaux mobiles) de ces contenus (source : Wikipedia). WhatsApp et Netflix, par exemple, sont considérés comme des fournisseurs de services médias OTT.

30 Pour mesurer et suivre les prix dans le temps, les économistes industriels ont construit des "paniers mobiles" composés d'un nombre prédéterminé d'appels, de SMS et de consommation de données en haut débit mobile, puis ils vérifient pour chaque pays le plan tarifaire le moins cher pour satisfaire ce panier de consommation.

31 Union internationale des télécommunications (UIT), Paniers de prix TIC, 2021 , Plan de 70mn+ 20sms+500 MB; Research ICT Solutions, ICT Evidence, 2021.

32 ARTCI, Rapport d'activités, 4e trimestre 2021

33 TeleGeography Global Comms Database (2021), https://www.telegeography.com/products/globalcomms.

34 CE Pro (2019).

35 Afin de stimuler le marché de détail du haut débit fixe, ARTCI devrait veiller au respect de l'obligation pour Orange de fournir le dégroupage de la boucle locale aux opérateurs alternatifs.

Encadré 7. Davantage pourrait être fait pour promouvoir l'accès des femmes à l'internet et l'inclusion numérique [36]

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les femmes ont, en moyenne, 10 % de chances de moins que les hommes de posséder un téléphone portable, ce qui signifie que 184 millions de femmes de moins possèdent un téléphone portable. Même lorsque les femmes possèdent un téléphone portable, il existe un écart important entre les sexes en matière d'utilisation, en particulier pour les services plus transformationnels, tels que l'internet mobile. Les femmes connaissent moins bien l'internet mobile que les hommes, ce qui limite considérablement son adoption, en particulier en Afrique.

En Côte d'Ivoire, par exemple, l'écart entre les sexes en matière de possession d'un téléphone portable est de 8 % dans les zones urbaines, contre 22 % dans les zones rurales. En ce qui concerne l'utilisation de l'internet mobile, l'écart entre les sexes se creuse pour atteindre 34 % dans les zones urbaines et 51 % dans les zones rurales. Les normes sociales expliquent probablement pourquoi nombre de ces obstacles sont plus durement ressentis par les femmes. Les normes sociales influencent le rôle, le statut, l'autonomisation, l'accès à l'éducation et aux revenus des femmes dans la société et, par conséquent, leur relation avec la technologie mobile. Ainsi, au lieu d'être un obstacle distinct et autonome, les "normes sociales" semblent être un obstacle sous-jacent, dont les effets sont souvent cachés sous d'autres obstacles plus couramment cités à l'accès des femmes à la technologie mobile et à son utilisation.

En ce qui concerne la connaissance de l'internet mobile chez les femmes et les hommes[37] , en Côte d'Ivoire, seules 49% des femmes (contre 67% des hommes) connaissent l'internet mobile, ce qui empêche une grande partie de la population d'utiliser l'internet. La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'un plan ou d'une stratégie active pour promouvoir l'accès à internet et l'e-inclusion des femmes.[38] Le plan sectoriel pour l'éducation 2016-2025 ne mentionne pas spécifiquement les politiques visant à l'e-inclusion des femmes. Le Plan national de développement (PND) 2016-2020 fait référence à l'ambition du gouvernement d'accroître le potentiel du capital humain dans le pays, mais ne cible pas spécifiquement les femmes. Même si l'écart entre les sexes en matière de possession de téléphones portables est moins important que dans de nombreux autres pays africains, il reste un écart important en matière d'accès à l'internet, avec 56,6 % des hommes contre 36,4 % des femmes en Côte d'Ivoire.[39]

Combler l'écart entre les sexes représente une opportunité commerciale substantielle pour l'industrie. Si les opérateurs de téléphonie mobile des pays à revenu faible et intermédiaire parvenaient à combler l'écart entre les sexes en matière de possession d'un téléphone portable et d'utilisation de l'internet mobile dès aujourd'hui, cela générerait un revenu supplémentaire estimé à 15 milliards de dollars au cours de l'année à venir.[40]

36 Source des données : Rapport GSMA 2020 sur l'écart entre les sexes dans le secteur du mobile
37 Selon le rapport GSMA 2020 Mobile gender gap, les personnes qui avaient déjà utilisé l'internet mobile ont été automatiquement classées dans la catégorie "aware". Les personnes qui n'avaient jamais utilisé l'internet mobile devaient répondre à la question suivante : "Laquelle des réponses suivantes décrit le mieux votre connaissance de l'accès à l'internet sur un téléphone mobile ?" Ils ont été considérés comme " non avertis " de l'internet mobile s'ils ont répondu soit " Je ne sais pas ce qu'est l'internet ", soit " Je sais ce qu'est l'internet mais je ne savais pas qu'il était possible d'accéder à l'internet sur un téléphone mobile ".
38 Economist Intelligence Unit (2019).
39 UIT (2018).
40 Rapport GSMA 2018 sur l'écart entre les sexes dans le domaine de la téléphonie mobile. L'estimation de 15 milliards de dollars suppose que l'écart entre les sexes en matière de possession de téléphones mobiles et d'utilisation de l'internet mobile serait comblé au cours de l'année 2018, et représente l'opportunité de revenus supplémentaires sur 12 mois qui s'ensuit.

L'utilisation de la bande passante augmente rapidement

46. **La bande passante s'élargit pour les Ivoiriens et la région.** La Côte d'Ivoire a accès à l'internet mondial grâce à cinq câbles sous-marins internationaux :[41] le câble sous-marin Atlantique Sud 3/Afrique de l'Ouest (SAT-3/WASC), le West Africa Cable System (WACS), le câble MainOne, le câble Africa Coast to Europe (ACE), et le câble Maroc Telecom West Africa.[42] Un sixième câble appelé "2Africa" est en cours de construction. Ce câble est détenu par un consortium comprenant Facebook, Vodafone, MTN Group, Orange, China Mobile et certains segments devraient entrer en service en 2023[43]. 2Africa deviendra le plus long câble internet sous-marin du monde (45 000 km), avec des points d'atterrissage dans 33 pays, dont la Côte d'Ivoire. Depuis l'ouverture du marché de la bande passante internationale - avec les deuxième et troisième câbles sous-marins en 2012 - les performances se sont considérablement améliorées. La bande passante internationale totale utilisée est passée de 9 gigabits par seconde (Gbps) en 2012 à 337 Gpbs en 2020, soit une multiplication par 37. Ce chiffre est à comparer avec la multiplication par 17 "seulement" pour l'ensemble du continent africain (Graphique 28). L'augmentation de la bande passante n'est pas uniquement destinée à la Côte d'Ivoire. En tant que point d'atterrissage pour cinq câbles sous-marins internationaux en fibre optique, elle dispose de plusieurs liaisons terrestres en fibre optique reliant des pays voisins comme le Mali et le Burkina Faso.[44] En novembre 2019, le groupe Orange a annoncé son intention de déployer un nouveau réseau dorsal international reliant huit pays d'Afrique de l'Ouest, qui sera construit autour d'un réseau de fibre terrestre combiné à des câbles sous-marins.

47. **La Côte d'Ivoire est l'un des rares pays de la région à avoir déployé deux points d'échange Internet (IXP), améliorant considérablement les performances tout en réduisant les coûts.** Les IXP sont des sites physiques auxquels les opérateurs de réseau, les fournisseurs d'accès à l'internet (FAI) et les réseaux de diffusion de contenu se connectent pour échanger du trafic entre eux. Ils favorisent le développement de l'Internet dans leurs zones de service par la réduction des coûts d'accès au réseau et l'expansion des contenus locaux et des services toujours plus innovants. En 2013, le premier IXP (CIVIX) a été mis en service en Côte d'Ivoire. De 2013 à 2018, tous les opérateurs et FAI actifs du pays ayant été connectés, le volume de trafic total de CIVIX est passé de 434,65 Mb/s à 284 514 Mb/s[45] . En octobre 2019, le régulateur et cinq entreprises de télécommunications - Orange, MTN, Moov, VipNet et Yoomee - ont signé un accord pour mettre en place un nouveau point d'échange internet (IXP) dans la capitale Abidjan, ce qui permettra d'améliorer les performances et de réduire les coûts pour les utilisateurs finaux.

48. **La couverture du réseau est bonne, mais certaines populations rurales ne sont toujours pas connectées.** Les opérateurs de télécommunications - Orange CI,MTN CI et MOOV CI - possèdent tous un réseau dorsal (backbone) qui couvre les villes les plus importantes de Côte d'Ivoire, et le partage passif de l'infrastructure est autorisé par l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI). En 2011, le gouvernement a lancé un programme de Réseau National Haut Débit (RNHD). Le RNHD consiste à déployer un total de 7 000 km de fibre optique pour compléter les backbones existants. Environ 5 000 km de fibre ont déjà été déployés dans les deux premières phases. Le recrutement de

41 Un sixième câble sous-marin (2Africa) devrait être déployé et activé d'ici 2023. Il est détenu par Facebook, Vodafone, MTN Group, China Mobile, WIOCC, Orange, Telecom Egypt et Saudi Telecom. Le câble prévu s'étendra sur 45 000 kilomètres et reliera 33 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe. Source : https://www.2africacable.com/

42 La Banque mondiale a apporté un soutien important au Bénin et à la Guinée, par le biais du programme d'infrastructure régionale de communication en Afrique de l'Ouest, pour connecter les deux pays au câble sous-marin ACE ; l'accès de la Côte d'Ivoire à ACE a été financé par le secteur privé.

43 TeleGeography Global Bandwidth Research (2021.

44 APC et Deloitte (2015).

45 Rapport d'activité Côte d'Ivoire Internet Exchange Point (CIVIX), 2018.

l'opérateur privé chargé de gérer le backbone national est un défi récurrent (trois appels d'offres ont été tentés depuis 2014 pour recruter le partenaire privé, sans succès). Quant à la couverture mobile, selon l'ARTCI, la couverture réseau des opérateurs mobiles atteint environ 97,55 % de la population en 2G, 94,62 % de la population en 3G et environ 60 % en 4G.[46]

Pénétration du digital et coûts d'accès

Graphique 26. La pénétration du marché, abonnés mobiles uniques a été encourageante.

Source : GSMA Intelligence, mars 2022. Notes : La pénétration des connexions mobiles uniques correspond au nombre total d'abonnés uniques divisé par la population totale, mars 2022.

Graphique 27. La pénétration des connexions mobiles uniques à large bande a fortement augmenté.

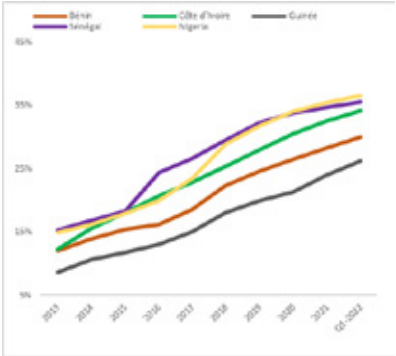

Source : GSMA Intelligence, mars 2022. Notes : Total des abonnés uniques à Internet (SIM 3G/4G) divisé par la population totale, mars 2022.

Graphique 28. La bande passante internationale totale utilisée a évolué de façon spectaculaire pour la Côte d'Ivoire - Gigabits par seconde (Gbps).

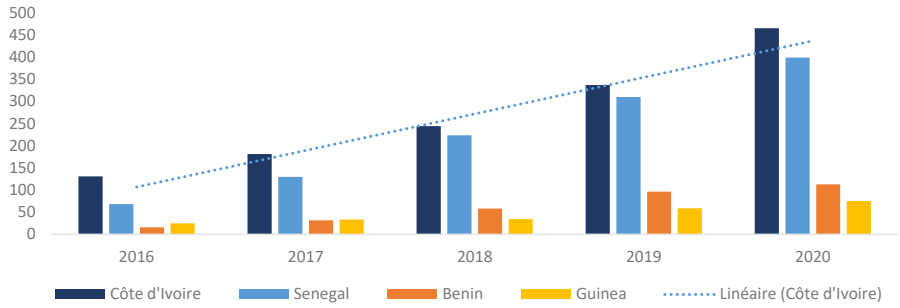

Source : TeleGeography (2020).

46 ARTCI (2022).

Graphique 29 : Les prix de détail de la téléphonie mobile semblent chers par rapport à ceux des pairs.

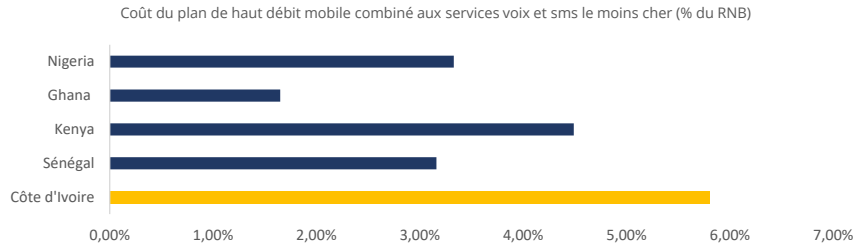

Source : Union internationale des télécommunications (UIT), Paniers de prix TIC, 2021, Plan de 70mn+ 20sms+500 MB; Research ICT Solutions, ICT Evidence, 2021.

Les aspects réglementaires sont satisfaisants, mais le marché du haut débit fixe doit être diversifié.

49. **Le cadre réglementaire est pour l'essentiel conforme aux normes internationales, même si des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la concurrence, notamment sur le marché du haut débit fixe.** L'autorité nationale de régulation, l'ARTCI, créée en 2012, supervise le secteur. Elle a lancé plusieurs actions pour améliorer la compétitivité du secteur, notamment le partage actif et passif des infrastructures, la neutralité technologique et le dernier lancement de la portabilité des numéros mobiles (MNP) en septembre 2018. Les conditions de la réglementation MNP incluent que le numéro doit être actif pendant plus de 60 jours civils et qu'il doit y avoir une différence de 60 jours civils entre deux portages successifs. La Côte d'Ivoire a également signé un protocole d'accord (MoU) en avril 2019 avec les régulateurs des télécommunications du Liberia, de la Guinée et de la Sierra Leone pour l'initiative One Area Network. Ce protocole d'accord facilite les services d'itinérance mobile gratuits pour les utilisateurs voyageant dans les pays signataires. En ce qui concerne le secteur du haut débit fixe, le régulateur pourrait stimuler davantage le marché de détail en ouvrant plus complètement le marché de gros du haut débit fixe.

La cybersécurité et la protection des données progressent

50. **Il existe des lois sur la cybersécurité et la protection des données ; une nouvelle stratégie de cybersécurité 2021-2025 a également été adoptée.** Cette stratégie vise à sécuriser le cyberespace pour soutenir l'accélération de la transformation numérique. Elle repose sur la mise en place d'un centre national d'opérations de sécurité (SOC) capable de surveiller les incidents de cybersécurité en temps réel, de renforcer la protection des infrastructures critiques et d'intégrer les principaux services en ligne du gouvernement à une plateforme centralisée de signature électronique. Pour ce faire, la création de deux structures majeures est prévue : un Comité national de cybersécurité placé sous l'autorité du Premier ministre, qui sera chargé de définir les orientations stratégiques et de piloter la mise en œuvre des plans d'action ; et une Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information créée en 2021 et dont le décret d'organisation est prévu pour être adopté en 2022. L'ANSSI est chargée de mettre en œuvre les plans d'action, de coordonner la gestion des crises de cybersécurité pour protéger les infrastructures critiques et les systèmes d'information publics et privés, et de piloter les processus de prévention, de protection, de

surveillance, de détection et de réponse aux incidents. En attendant la mise en place de ces institutions, l'ARTCI a le mandat national de cybersécurité et co-anime l'équipe d'intervention d'urgence informatique (CERT[47]) avec le ministère de l'Intérieur. L'autorité de régulation a promulgué des lois sur la protection des données, la cybercriminalité et les cybertransactions. Selon l'indice mondial de cybersécurité 2020 de l'UIT, la Côte d'Ivoire se classe à la 75è place au niveau mondial pour la qualité de son environnement de cybersécurité, devant des pays comparables comme le Sénégal (100è), mais derrière le Rwanda (57è), le Kenya (51è) et le Nigeria (47è).

Les plateformes numériques dans le secteur public progressent, mais leur portée est limitée

51. **Le gouvernement est conscient du potentiel de transformation des plateformes numériques et a réalisé des avancées significatives dans ce secteur.** Au cours des dernières années, plusieurs politiques, stratégies, lois et règlements ont été adoptés pour améliorer la gestion du secteur public, la prestation de services, l'efficacité opérationnelle et la satisfaction des clients grâce à une plus grande utilisation des services TIC dans le secteur public. La Côte d'Ivoire a été l'un des premiers pays d'Afrique de l'Ouest à investir dans des plateformes numériques. Les paiements gouvernementaux passent également au numérique, poussés par la crise du COVID-19. Par exemple, en mai 2020, un total de 2 279 personnes opérant dans le secteur informel, dont 57 % de femmes, ont reçu 531,5 millions de francs CFA (0,9 million de dollars US[48]) d'aide financière du *Fonds d'Appui au Secteur Informel* (FASI).[49]

52. **Cependant, s'il existe plusieurs champions des plateformes publiques numériques, leurs mandats se chevauchent et la coordination pourrait être améliorée.** L'absence d'un ancrage institutionnel clair délimitant les domaines d'intervention de chaque institution leader tout en assurant une supervision stratégique pour garantir l'interopérabilité, la gouvernance des données, la cybersécurité et le partage des ressources, entraîne une concurrence intra-gouvernementale *et des* opportunités manquées. La Côte d'Ivoire pourrait établir des directives claires pour normaliser son approche institutionnelle de son projet de transformation numérique et jeter les bases d'une approche pangouvernementale. La récente pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité d'une réorientation fondamentale des interactions en face à face vers des modèles plus efficaces (et moins susceptibles d'être corrompus) d'opérations gouvernementales, de prestation de services et d'interactions avec les individus. Ce chantier fait partie des priorités du Gouvernement.

53. **Les plateformes existantes sont encore fragmentées et conçues pour être autonomes, plutôt que d'utiliser des approches intégrées ; cela nuit à l'interopérabilité, au partage des données et à la gouvernance.** Les institutions publiques ont développé leurs propres initiatives en fonction de leurs besoins ou de la vision de leurs dirigeants, sans attendre un plan consensuel. Actuellement, les responsables affirment que plus de 90 procédures ou services gouvernementaux sont dématérialisés et disponibles en ligne pour les individus dans divers domaines tels que l'éducation, la santé, etc. Cependant, l'adoption et l'assimilation par les utilisateurs primaires restent à faire dans la plupart des cas. Une stratégie de transformation réussie ne se contenterait pas d'énoncer une vision claire des plateformes numériques nationales, mais clarifierait également le rôle de chaque entité gouvernementale afin d'évoluer vers une approche pangouvernementale. Cette stratégie pourrait capitaliser sur les initiatives existantes tout en tenant compte de l'état de préparation et des capacités des institutions. L'ambition du

47 Le rôle principal du CERT est de prévenir, détecter et gérer le piratage et les activités malveillantes qui visent les systèmes/plateformes des gouvernements et des entreprises privées.
48 Au taux de 1 USD = 591 XOF (17 mars 2022)
49 FASI (2020).

Gouvernement est de fédérer toutes ces initiatives en vue de la mise en place d'une plateforme unique pour la fourniture des services publics dématérialisés.

Les systèmes d'identification sont confrontés à des défis structurels fondamentaux

54. **La Côte d'Ivoire est en train de déployer son système d'identification numérique** basé sur des systèmes interopérables d'identification fondateurs (fID)[50] et la carte d'identité biométrique nationale de la CEDEAO (ENBIC). Le déploiement d'une plateforme fID est crucial pour élargir l'accès des individus aux services et transactions numérisés (par exemple pour les services financiers, sociaux et éducatifs), pour lesquels l'identification est souvent une condition préalable, et pour profiter des opportunités économiques, y compris l'emploi formel et les droits de propriété.

55. **Les systèmes d'identification sont toutefois confrontés à des défis structurels fondamentaux, en raison des crises récentes du pays,** notamment les périodes de crise profondes et prolongées de la première décennie des années 2000. Les questions d'identification et d'identité sont des sujets sensibles. Au début de la crise, on estimait que plus d'un quart de la population n'avait pas de preuve effective de sa nationalité et n'était inscrit sur aucun registre officiel. Cela a alimenté le conflit sur la légitimité du droit de vote de larges segments de la population.[51] En l'absence de documents reconnus par le gouvernement, tels que des certificats de naissance, des numéros d'identification uniques (UNI) ou d'autres pièces d'identité, les populations se voient fréquemment refuser l'accès aux droits et aux services publics de base, les groupes de population les plus vulnérables (ceux qui pourraient autrement bénéficier le plus des services de protection sociale) étant les plus touchés. Un programme d'inclusion sociale numérique est en cours d'étude par le Gouvernement devra en partie permettre de trouver des solutions pour faire face à ces défis.

56. **La Côte d'Ivoire héberge plusieurs centres de données privés et pourrait envisager d'en développer un public**. Un centre de données national peut être une installation clé qui permettrait d'héberger l'ensemble des données, documents et services numériques du gouvernement, tels qu'un système d'identification numérique. Un centre de données peut prévenir les lacunes et les erreurs d'information pendant le cycle de vie des documents et des données, c'est-à-dire de leur production à leur utilisation dans les systèmes de gestion. Les centres de données privés existant actuellement dans le pays incluent notamment ceux de MainOne MDX-i, ainsi que ceux des opérateurs de téléphonie mobile MTN et Orange, de DataBridge et bien d'autres acteurs. La plupart des applications gouvernementales sont soit hébergées dans des centres de données privés locaux, soit sur les serveurs locaux de la *Société Nationale de Développement Informatique* (SNDI).[52] Il ne semble pas y avoir de centre de données appartenant au gouvernement, à l'exception d'un «centre de données d'urgence» partagé par les directions générales.[53] Le gouvernement a engagé des discussions sur le déploiement d'un véritable centre de données public dédié à un usage officiel et administratif, mais aucun projet concret n'a encore été mis en œuvre. Toutefois, cette préoccupation demeure la priorité du Gouvernement qui indique envisager de démarrer les travaux de construction d'un data center national dans le courant de l'année 2022.

50 Les systèmes d'identification fondamentaux sont conçus pour une identification primaire à usage général, et comprennent les cartes d'identité nationales et les registres d'état civil. En revanche, les systèmes d'identification fonctionnels sont conçus dans un but précis, comme les permis de conduire et les numéros de sécurité sociale. Les principales caractéristiques d'un système d'identification numérique fondamental sont l'universalité (accessibilité à l'ensemble de la population), l'interopérabilité (servant de plate-forme sur laquelle d'autres systèmes, registres et applications peuvent être construits) et la double fonctionnalité de base (établissant l'unicité de la population et facilitant l'authentification fiable de l'identité à l'aide de divers mécanismes).
51 Banque mondiale (2016b).
52 Africa Business (2020).
53 Abidjan.Net (2021).

L'accès aux services financiers numériques est relativement faible malgré la popularité de l'argent mobile.

57. **La Côte d'Ivoire est l'un des plus grands marchés de l'argent mobile en Afrique, représentant 39 % de tous les comptes de l'UEMOA**. Elle se situe nettement au-dessus de ses pairs pour cette part de marché régionale, avec le Burkina Faso à 15 %, le Bénin (14 %) et le Sénégal (11 %). La Côte d'Ivoire se classe parmi les dix premiers pays au monde pour sa part de la population utilisant le mobile money. En termes d'utilisation, les recharges d'unités téléphoniques et les encaissements sont les transactions les plus importantes, représentant environ un tiers du volume de transactions du pays. Le pays compte le plus grand nombre de points d'accès à l'argent mobile de la région (148 000), soit 29 % des points de distribution d'argent liquide de la région. Elle possède également le plus grand nombre de points d'accès actifs pour l'argent mobile (76 %). Il est le premier marché de la région pour le volume et la valeur des transactions d'argent mobile, représentant 30 % du volume des transactions de la région et 41 % de leur valeur. Elle est également en tête pour le volume et la valeur des paiements, ainsi que pour les transferts au sein de la zone UEMOA.[54]

58. **Bien que le secteur financier ivoirien soit le plus diversifié et le plus dynamique de l'UEMOA, il a été lent à lancer les SFD.** Le secteur bancaire ivoirien est le plus important de l'UEMOA, avec 28 banques et 2 institutions financières définies comme ayant un périmètre bancaire.[55] L'écosystème comprenait également 50 institutions de microfinance (IMF) et 34 compagnies d'assurance à la fin de 2018. Huit institutions disposent d'une licence mobile money.[56] Les banques deviennent des acteurs actifs dans le développement des DFS. Il y a 28 banques enregistrées, et bien que la plupart continuent de se concentrer sur le service de leurs clients existants dans le secteur formel et que la majorité de leurs agences se trouvent dans la capitale, certaines commencent à piloter et à déployer des DFS pour atteindre le marché de masse. Dans l'ensemble, cependant, elles ont été lentes à créer des partenariats avec les opérateurs de réseaux mobiles (ORM), bien que beaucoup les aient développés avec des opérateurs de transfert d'argent, tels que Western Union, Money Gram et Ria. Ils manquent souvent de capacité d'investissement (ressources financières et humaines), se disent découragés par la réglementation des IMF,[57] et sont mis au défi de devenir eux-mêmes des institutions de monnaie électronique.[58] En conséquence, les produits DFS de première génération dominent encore le marché en Côte d'Ivoire, bien que des produits de deuxième génération soient en train d'émerger.[59] La majorité des transactions concernent encore des services de base tels que les encaissements, les transferts de personne à personne (P2P), la conservation de l'argent et l'achat de crédit téléphonique.[60] On observe une croissance des paiements de factures, tandis que 80 % des paiements des commerçants (pour les biens et services) sont encore effectués en espèces (Rousset 2018).

54 CNUCED (2020).
55 BCEAO (2021a).
56 BCEAO (2021b).
57 Les revenus provenant de services autres que l'épargne et les services liés au crédit ne peuvent dépasser 5 % de leurs revenus totaux.
58 En raison de leur base de clientèle et de leur volume de transactions plus faibles que ceux des ORM, et de leur capacité à répondre aux exigences de régularité (CGAP, 2016).
59 Les produits DFS de première génération comprennent les encaissements et versements de base, les transferts de personne à personne (P2P), les paiements de factures et de services publics, les recharges de crédits téléphoniques et les paiements de masse. Les produits de deuxième génération comprennent le crédit numérique, l'épargne et l'assurance, les paiements des commerçants, les transferts de fonds internationaux et les services de banque à portefeuille électronique.
60 Une enquête de 2017 montre que 40 % des transactions concernent le CICO, 35 % le P2P, 22 % la garde et 17 % le temps d'antenne (CGAP, 2018).

59. **L'interopérabilité n'est que partiellement effective, mais la BCEAO s'est engagée à la développer.** L'interopérabilité de la monnaie mobile permet aux utilisateurs de différents fournisseurs de services mobiles d'interagir entre eux (c'est-à-dire d'envoyer/recevoir de l'argent, d'effectuer des paiements). Bien que l'interopérabilité ne soit pas imposée par la réglementation, l'instruction sur la monnaie électronique de 2015 exige que les émetteurs facilitent l'interopérabilité : les émetteurs de monnaie électronique doivent s'assurer qu'ils prennent les mesures techniques et opérationnelles nécessaires pour faciliter l'interopérabilité avec d'autres systèmes de paiement (article 7). La BCEAO a élaboré une « feuille de route pour l'interopérabilité « afin d'encourager l'interopérabilité entre les concurrents, tout en prenant des mesures pour assurer une interopérabilité totale grâce à un système régional d'interopérabilité des paiements (GIM-UEMOA)[61] qui devrait être pleinement opérationnel d'ici 2024.[62]

60. **L'interconnexion par le canal des données de service supplémentaires non structurées (USSD) est réglementée mais n'est pas encore totalement libéralisée**. L'accès au canal USSD à un prix équitable pour tous les acteurs est essentiel au développement des SFN, étant donné que les transferts d'argent mobile et même les services à valeur ajoutée tels que le crédit numérique peuvent être effectués avec un téléphone mobile de base utilisant le menu des codes courts USSD, et avec un réseau de télécommunication 2G. La législation sur les télécommunications stipule que l'accès au réseau, l'interconnexion et le partage des infrastructures essentielles doivent être fournis sur une base égale et non discriminatoire.[63] La décision de l'ARTCI (2018-0452) définit les obligations des opérateurs de réseaux mobiles (ORM) en matière d'accès et de tarification des codes USSD. ARTCI[64] exige désormais que les ORM ouvrent le canal USSD aux prestataires de services de paiement (Payment Service Providers – PSP). Si la réglementation favorise l'accès, elle ne prévoit pas de délai maximal dans lequel les opérateurs doivent répondre. En 2019, il y a eu plus de 50 demandes de codes USSD, mais seules 4 ont été accordées (Banque mondiale 2019a).

61. **Bien que la réglementation relative à la connaissance du client (KYC) soit favorable au développement des SFN, l'accès aux comptes financiers traditionnels est toujours restreint.** Le KYC à plusieurs niveaux est autorisé pour les titulaires de comptes de monnaie électronique et permet une utilisation limitée de l'argent mobile sans documents d'identification formels. Les directives de 2015 relatives à la monnaie électronique fixent les seuils de transaction et les seuils mensuels pour les clients de portefeuilles mobiles à 200 000 FCFA (380 USD) avant qu'une pièce d'identité valide ne soit exigée. Cependant, comme il n'y a actuellement aucune autorisation de KYC à plusieurs niveaux pour les institutions financières, celles-ci exigent toujours que les nouveaux clients fournissent une pièce d'identité avec photo et un justificatif de domicile, ce qui limite l'utilisation.[65] L'identification biométrique est permise, mais soumise à l'autorisation du gouvernement. Dans le cadre de la réponse au COVID-19, la BCEAO a publié de nouvelles directives visant à encourager l'utilisation des paiements numériques. Le communiqué, publié le 1er avril 2020, autorisait les prestataires de services de paiement à enregistrer

61 Groupement interbancaire monétique GIM de l'UEMOA : https://www.gim-uemoa.org/solutions-services/gim-switch
62 GIN-UEMOA (2022).
63 Ordonnance n° 2010/293 Relative aux Télécommunications et aux Technologies de l'information et de la Communication, articles : 16, 18, 35-49. Loi n°. 95-526 portant Code des télécommunications. Articles : 2.41, 2.42, 2.50, 2.55, 4, 6.
64 L'ARTCI est mandatée pour coopérer avec d'autres organismes de réglementation en Côte d'Ivoire et dans la région afin de réguler la concurrence sur les marchés des télécommunications et des données, de garantir l'interconnexion et la qualité des services, et de protéger les consommateurs.
65 La carte d'identité nationale (CNI) est délivrée sur présentation d'un certificat de nationalité qui doit être attesté par un juge d'un tribunal local en présentant une copie de l'acte de naissance ou une copie du document d'enregistrement de naissance d'un parent. L'ensemble de la procédure peut entraîner des coûts de 10 à 13 000 FCFA (16,66 à 21,65 USD) et il faut compter un à trois mois pour délivrer la CNI une fois la procédure de demande terminée. Bien que le Global Findex indique que 68 % des adultes avaient une carte d'identité en 2017, un autre rapport n'enregistre qu'un taux d'enregistrement de 45 % pour la CNI (Banque mondiale, 2017b).

numériquement les clients sur la base de leur numéro de téléphone mobile (c'est-à-dire sans avoir besoin d'une carte d'identité). Elle a également autorisé les transferts P2P gratuits jusqu'à 5 000 francs CFA (9 dollars) et les paiements de factures de services publics inférieurs à 50 000 francs CFA (89 dollars). Enfin, la taille du portefeuille a été augmentée de 2 millions à 3 millions de francs CFA par mois (3 000 à 4 000 dollars). Ces mesures d'urgence de la BCEAO, qui ont expiré en juillet 2020, ont permis d'augmenter le nombre de comptes ouverts en Côte d'Ivoire et dans toute la région.

62. **Malgré l'augmentation globale de l'inclusion financière, des disparités de genre et spatiales persistent.** Une enquête de 2018 indique que les hommes sont 65% plus susceptibles que les femmes d'avoir un compte d'argent mobile et 85% plus susceptibles d'être des utilisateurs actifs. La base de données Global Findex de la Banque mondiale a été mise à jour pour la dernière fois en 2017 et situe les parts de possession de compte à 30% des femmes interrogées et 38% des hommes, et à 31 % de la population rurale interrogée contre 34% de l'ensemble de la population interrogée (Graphique 30). Malgré cet écart persistant, les femmes et les hommes ont enregistré les mêmes taux de croissance pour la possession de comptes d'argent mobile entre 2014 et 2017, tandis que le taux de croissance des jeunes adultes était plus élevé que celui des adultes plus âgés.

Obstacles à l'accès des services financiers digitaux

Graphique 30. La pauvreté, la localisation et le genre continuent d'affecter l'accès aux comptes bancaires en Côte d'Ivoire

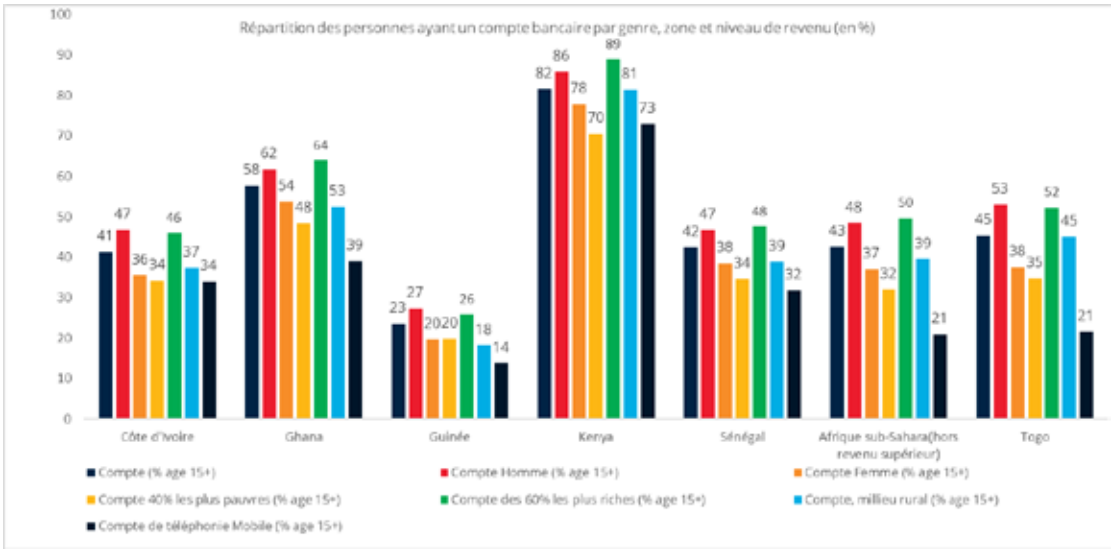

Source : Banque mondiale (2017c), base de données Global Findex 2017, https://globalfindex.worldbank.org/.

Graphique 31. L'accès aux comptes d'argent mobile présente également des disparités importantes qui persistent

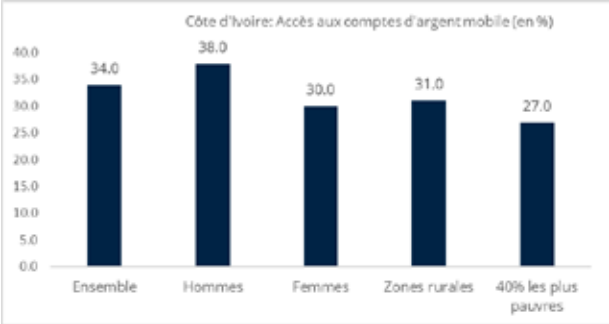

Source : Banque mondiale (2017c), base de données Global Findex 2017, https://globalfindex.worldbank.org/.

L'entrepreneuriat numérique a du potentiel, mais l'écosystème est en retard sur les pairs

63. **La Côte d'Ivoire est un terreau privilégié pour l'entrepreneuriat numérique à moyen et long termes.** Parmi les aspects favorables, on peut citer : une population urbaine jeune (78 % de la population a moins de 35 ans) et en croissance (+3,38 % par an), dans un contexte de forte croissance économique et d'attraction des investissements (dont 17 % dans les technologies),[66] l'utilisation croissante des technologies, notamment un taux de pénétration de l'internet mobile élevé avec une croissance annuelle à deux chiffres, et un écosystème d'innovation naissant (incubateurs, espaces de co-working, etc.). En mai 2019, afin de soutenir l'écosystème de l'entrepreneuriat numérique, le gouvernement a adopté une série de mesures visant à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux marchés publics et à la passation de marchés.[67] Le marché B2B (business to business) présente également un potentiel si les liens entre les entreprises établies/traditionnelles et les startups peuvent être développés.[68] .

64. **Cependant, l'écosystème des startups[69] est moins développé que dans les économies émergentes comparables**, comme l'Afrique anglophone ou le Sénégal. Par exemple, Partech Ventures a constaté que seulement 6,5 millions de dollars US (soit 3,7 milliards de francs CFA) ont été mobilisés en financement de capital-risque par les startups ivoiriennes en 2020 (Graphique 32, contre 305 millions de dollars US au Kenya, 8,8 millions de dollars US au Sénégal et 11,6 millions de dollars US au Rwanda. Sur l'indice SeedStars (SSI), qui mesure la qualité, la maturité et le potentiel futur de 54 écosystèmes émergents dans le monde, la Côte d'Ivoire (Abidjan) obtient un score inférieur à la moyenne avec 43,9 points. Pendant ce temps, les leaders de l'ASS - l'Afrique du Sud (Le Cap) et le Kenya (Nairobi) - ont obtenu une moyenne de

66 Ipsos (2019).
67 Notamment en réservant 20 % des marchés publics aux PME (ce qui n'est pas obligatoire mais fait l'objet d'un suivi), en limitant les documents demandés lors des appels d'offres et en encourageant les entreprises internationales et les grandes entreprises à s'associer aux PME ivoiriennes.
68 Les entreprises traditionnelles ivoiriennes établies dans les principaux secteurs générateurs d'emplois, tels que l'agroalimentaire, n'ont pas encore absorbé les avantages de l'adoption des technologies.
69 La boîte à outils de diagnostic DE4A est basée sur le modèle Babson Entrepreneurship Ecosystem. Ce modèle capture la compréhension la plus répandue des écosystèmes entrepreneuriaux, y compris les facteurs qui les constituent et leur fonctionnement, à savoir : la politique, la finance, les organisations de soutien, la culture, le capital humain et le marché.

74,4 points et 68,4 points, respectivement.[70] L'étude a également révélé que la Côte d'Ivoire obtient des résultats inférieurs à son potentiel économique pour son écosystème entrepreneurial, ce qui indique une forte marge de progression.

Mobilisation des fonds de capital-risque par les startups

Graphique 32. Le niveau de fonds de capital-risque levés par les start-ups ivoiriennes reste très faible

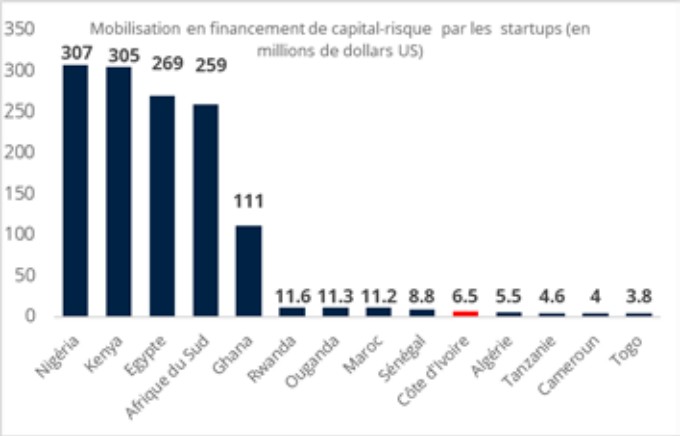

Source: Partech Ventures (2020), Annual report on VC funding in Africa

65. **Les défis structurels et les défaillances spécifiques du marché expliquent cet écart.** Les startups ivoiriennes souffrent de défaillances spécifiques du marché en matière de culture entrepreneuriale, de formation et de soutien, d'accès aux marchés, de financement de pré-amorçage et d'amorçage, et de cadre institutionnel, réglementaire et fiscal. Certains programmes publics existent pour promouvoir, financer et soutenir les entrepreneurs, mais leurs résultats sont encore insuffisants au regard de l'ampleur du défi. Compte tenu de l'état naissant de l'écosystème ivoirien des startups, l'essentiel des besoins en matière d'appui technique et financier concerne surtout les phases de pré-amorçage et d'amorçage.

66. **Le manque de talents convenablement qualifiés (à la fois comme personnel et comme fondateurs) est une contrainte majeure pour l'écosystème numérique.** Les startups ont du mal à trouver des employés performants dotés des compétences non techniques et techniques dont elles ont besoin et 16,6 % des employeurs ivoiriens ont cité les compétences inadéquates de la main-d'œuvre comme une contrainte majeure dans l'Enquête sur les entreprises de Côte d'Ivoire de 2017 de la Banque mondiale, et de nombreuses startups interrogées ont déclaré que le principal défi auquel elles sont confrontées est le coût élevé des talents. Le salaire brut mensuel minimum d'un cadre ayant trois à cinq ans d'expérience est d'environ 400 000 FCFA (soit US$ 680), mais peu de startups ivoiriennes disposent de fonds suffisants pour s'offrir de tels talents.[71] En outre, non seulement il y a un manque de compétences générales en ingénierie et en numérique, mais certaines compétences spécifiques requises pour les startups technologiques, comme la science des données, sont peu disponibles. Le manque de compétences nuit

70 SeedStars Index SSI (2020), https://www.seedstars.com/content-hub/insights/index/
71 Fondation Jacobs (2018).

également aux fondateurs de startups eux-mêmes, car ils n'ont pas la capacité de faire prospérer leur entreprise. [72]

67. **Les organisations d'appui à l'entreprenariat (OAE), qui devraient compenser en partie ces difficultés, ont émergé au cours des cinq dernières années dans le secteur privé.** La Côte d'Ivoire compte actuellement plus de 22 OAEs et leur nombre est en augmentation.[73] Les OAEs contribuent à renforcer les capacités techniques et managériales des entrepreneurs et à identifier les besoins du marché et les produits/services pertinents. Cela devrait théoriquement leur permettre d'augmenter considérablement leurs chances de réussite et de créer des entreprises viables et créatrices d'emplois.[74] Parmi les OAEs, il existe deux initiatives publiques, la Fondation Jeunesse Numérique (FJN) et Dream Factory, qui témoignent du soutien du gouvernement à l'entrepreneuriat. Ce soutien a été confirmé par la loi de 2020 sur les start-up. L'implication des entreprises dans l'espace technologique est menée par les sociétés de télécommunication, comme le montre l'existence des programmes d'incubation Orange Fab et Y'ello Startup (MTN). Cependant, l'incertitude du financement empêche les OSE de recruter du personnel expérimenté et des mentors pour les startups numériques. Ce point est crucial, car la recherche a montré que les structures de soutien dirigées par des personnes sans expérience entrepreneuriale peuvent en fait avoir un effet négatif sur la communauté.[75]

68. **30. Il existe un fossé entre les genres en matière d'entrepreneuriat, car les femmes sont discriminées par rapport aux hommes**.[76] Bien que les femmes ivoiriennes puissent légalement ouvrir des entreprises et signer des contrats de la même manière que les hommes, elles peuvent être victimes de discrimination dans l'accès au crédit. Le taux de participation des femmes à la population active est de 41,7 %, ce qui est bien inférieur à celui de leurs homologues masculins, qui est de 67 %. Dans le domaine des startups, les acteurs de l'écosystème soulignent que les entreprises numériques dirigées par des femmes sont rares et que peu de choses sont faites pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Les experts ivoiriens de l'éducation notent également que seul un petit nombre de femmes s'inscrivent dans des études liées aux TIC ; plus généralement, les femmes ne représentent que 10 % des 60 000 étudiants de l'université d'Abidjan. Par conséquent, la qualité et le type de sensibilisation et de soutien que ces startups dirigées par des femmes recevront seront essentiels, et devraient être liés aux récents efforts mondiaux visant à personnaliser le soutien aux femmes entrepreneurs et à promouvoir l'investissement dans une optique de genre.

69. **Le gouvernement a un rôle central à jouer dans la création d'un cadre réglementaire favorable pour accroître le potentiel du secteur numérique.** Le gouvernement ivoirien a rédigé, en partenariat avec l'écosystème technologique, un Startup Act dont la promulgation est prévue en 2022. Cette loi couvre les mesures fiscales et autres mesures réglementaires requises pour le développement d'un écosystème numérique. Elle est née du hackathon de politique publique (Policy Hackathon[77]) d'Abidjan en octobre 2018 et a été élaborée avec la communauté de l'entrepreneuriat. Assurer la mise en œuvre effective de la loi sera la prochaine étape.

---

72 VC4A (2017).
73 GSMA (2019).
74 Banque mondiale (2016a).
75 Endeavour (2018).
76 Banque mondiale (2019b).
77 Un hackathon est un événement où des programmeurs informatiques et d'autres experts collaborent pour développer de nouveaux logiciels et applications. Un policy hackathon fonctionne à peu près de la même manière. Plusieurs intervenants sont invités à participer à un atelier animé sur les politiques et axé sur l'utilisateur, afin d'exploiter leur intelligence collective et de concevoir des solutions aux problèmes cernés. Au cours des policy hackathons, on demande aux utilisateurs/bénéficiaires des politiques publiques d'adopter le point de vue d'un décideur politique afin de créer et de proposer une législation capable de surmonter les obstacles à l'entrepreneuriat innovant.

Le développement des compétences numériques est insuffisant

70. **Malgré la volonté manifeste du gouvernement de promouvoir la technologie dans l'économie, afin de stimuler l'emploi et le bien-être de la population, les compétences numériques restent à développer.** 34% de la population utilise Internet mobile[78] en Côte d'Ivoire. Si plus de 24,3 % (6,7 millions) sont abonnés à Facebook[79] et sont considérés comme ayant des compétences numériques fondamentales (c'est-à-dire qu'ils peuvent effectuer des tâches simples en ligne), seuls 7,1 % des Ivoiriens ont effectué des transactions commerciales en ligne (Banque mondiale 2018b).

71. **La formation aux compétences numériques pourrait être améliorée.** En Côte d'Ivoire, la formation aux compétences numériques est introduite dans le cadre de la formation à la gestion d'entreprise, dans l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) et dans l'enseignement supérieur. Dans les écoles, elle est proposée au niveau du premier et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais elle est inefficace en raison des inégalités, du manque de compétences des instructeurs et de la vétusté des équipements. Il existe des disparités considérables dans la qualité de l'éducation à laquelle les étudiants ont accès, avec des différences importantes entre le secteur public et le secteur privé, ainsi qu'entre les zones rurales et les villes. Les écoles publiques sont mieux dotées en personnel que les écoles privées mais sont trois fois plus susceptibles d'avoir des enseignants moins compétents. Près de 43 % des ressources de l'enseignement public sont absorbées par les 10 % les plus riches. Les garçons consomment 20 % de ressources de plus que les filles, et les urbains 30 % de ressources de plus que les ruraux.[80] En 2018/19, seuls 18 % des étudiants se sont inscrits à des programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STEM) et 25,6 % de ces étudiants étaient des femmes. Les programmes STEM ont également tendance à être plus chers compte tenu des ressources qu'ils exigent, ce qui crée des obstacles à l'entrée. Enfin, bien que le secteur privé administre 97 % des programmes d'EFTP, les programmes STEM manquent d'investissements. Les programmes privés d'EFTP investissent rarement le niveau de ressources requis pour un enseignement et une infrastructure adéquats pour la formation aux compétences spécialisées. Les incubateurs, les hubs, les espaces de travail partagés (coworking), les laboratoires d'innovation entrepreneuriale (fab labs) et les autres lieux soutenus par des acteurs privés et à but non lucratif offrent une formation de meilleure qualité dans les technologies et processus numériques actuels.

72. **Les programmes de formation aux compétences spécialisées sont essentiels pour soutenir le développement de l'économie numérique, et le Gouvernement reconnaît la nécessité de les améliorer.** L'expansion des programmes de formation spécialisée est confrontée à des défis majeurs. Le premier est le coût de la connectivité. Bien qu'un réseau de fibres optiques interconnecté ait été créé pour relier les établissements d'enseignement supérieur publics existants, il n'est pas encore fonctionnel. Le deuxième défi est le nombre limité d'étudiants inscrits dans les programmes STEM et TIC. Le troisième défi est le nombre limité de formateurs en TIC hautement qualifiés. Pour résoudre certains de ces problèmes, étant donné l'importance des technologies numériques dans le programme de développement, des programmes récents ont entrepris d'améliorer l'enseignement, l'apprentissage et la compréhension du numérique. Les stratégies visent à employer de nouvelles approches pédagogiques, à augmenter les dépenses d'enseignement, à soutenir les systèmes informatisés et à fournir des subventions au

78 GSMA 2022.
79 Statistiques mondiales de l'Internet (2020).
80 UNESCO (2016).

système éducatif privé pour absorber les étudiants qui ne sont pas placés dans le système public.[81] En 2018, le ministère de l'éducation a introduit les compétences TIC/numériques dans le programme de l'enseignement secondaire. Sur le plan pratique, le Centres d'Animation et de Formation Pédagogiques (CAFOP) a mené des projets pilotes pour intégrer les TIC dans la formation des enseignants.[82] En outre, en coordination avec l'initiative mondiale « E-Schools and Communities », le gouvernement a lancé l'initiative « African Digital Schools » pour transformer les écoles secondaires en environnements d'apprentissage intégrés et agiles grâce aux technologies numériques. [83] La mise en place de l'Université Virtuelle permet d'absorber une part importante des nouveaux bacheliers et qui offre une opportunité d'accroître les compétences en TIC des étudiants. Ces initiatives pourraient être poursuivies.

L'avenir : Quelles sont les priorités pour la prochaine phase de la transformation numérique de la Côte d'Ivoire ?

Suggestion 1 : Infrastructures numériques. Renforcer la réglementation et élargir l'accès aux infrastructures pour stimuler la concurrence et les avantages pour les consommateurs.

73. **Pour préserver le réseau de fibres optiques, le partenariat public-privé (PPP) pour le Réseau National Haut Débit (RNHD) a besoin d'être finalisé.** Finaliser le contrat de gestion du PPP (concession) dès que possible en trouvant un partenaire privé pour rendre opérationnel le backbone public, permettra de préserver le potentiel de l'infrastructure. Ce chantier représente une des priorités du Gouvernement car le RNHD pourrait soutenir l'expansion de l'accès et des services numériques dans les zones rurales en augmentant la portée des réseaux de fibre optique pour connecter les administrations publiques, ainsi qu'en déployant des tours mobiles privées (backhauling). S'il est tout à fait légitime que les autorités publiques veuillent obtenir les meilleures conditions possibles, le retard dans la signature du contrat entraîne également un coût d'opportunité puisque le réseau de fibres optiques reste inactif.

74. **Pour améliorer la connectivité du dernier kilomètre, les autorités pourraient envisager une combinaison d'outils réglementaires, fiscaux, financiers et politiques pour soutenir l'accès au haut débit dans les zones rurales et parvenir à une couverture quasi universelle du haut débit mobile.** Pour atteindre ces objectifs, les autorités pourraient (i) faire respecter les obligations de couverture avec des objectifs de couverture au niveau régional/départemental plutôt qu'au niveau national ; (ii) offrir des allègements fiscaux spécifiques aux zones rurales ou des exonérations pour les nouveaux pylônes (par exemple, impôt foncier versé aux municipalités), le gouvernement ou le Fonds pour l'accès et le Service Universels (FSU) compensant la perte de revenus pour les municipalités[84] ; (iii) envisager d'utiliser le Fonds pour le service universel pour subventionner le déploiement de sites dans les zones rurales, et/ou envisager de mettre en œuvre un mécanisme «pay-or-play» par lequel les opérateurs qui investissent dans les zones rurales peuvent déduire ces investissements de leur contribution aux FSU. Dans tous les cas, l'amélioration de la connectivité du dernier kilomètre nécessiterait de renforcer le mandat et l'efficacité de l'agence de service universel ANSUT. La Banque mondiale soutient actuellement l'extension de la connectivité numérique dans les zones rurales par le biais du projet d'investissement dans l'e-Agriculture (P160418).

---

81 Le plan sectoriel de l'éducation (PSE) pour 2016-2025 vise à accroître l'accès équitable à l'éducation d'abord en "améliorant la qualité des services d'apprentissage et de formation."
82 Portail Officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire (2020).
83 Portail Officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire (2020).
84 Ces critères pourraient être combinés à d'autres, par exemple le fait que le nouveau pylône devrait accueillir au moins deux ORM pour bénéficier d'une exonération fiscale.

75. **Pour dynamiser le marché de détail du haut débit fixe, le régulateur pourrait ouvrir davantage le marché de gros du haut débit fixe (où Orange bénéficie d'une position dominante) en renforçant le régulateur.** Le régulateur a adopté le décret 2013-300 sur le dégroupage de la boucle locale (Local Loop Unbundling – LLU), qui permet aux fournisseurs d'accès à internet (FAI) alternatifs de louer la ligne de cuivre appartenant à Orange afin qu'ils puissent vendre un accès haut débit aux consommateurs particuliers et professionnels (la technologie utilisée est appelée Digital Subscriber Line DSL). Le LLU est une offre de gros très répandue dans la plupart des pays développés et constitue un facteur de réussite essentiel pour stimuler le marché de détail du haut débit.[85] Malheureusement, le LLU n'a jamais été pleinement mis en œuvre en Côte d'Ivoire car les opérateurs alternatifs affirment que l'opérateur dominant ne propose pas une offre LLU techniquement et financièrement viable. Il est donc recommandé, afin d'ouvrir le marché de détail du haut débit fixe, que le régulateur ARTCI veille à ce que l'obligation pour Orange de fournir le dégroupage de la boucle locale aux opérateurs alternatifs soit respectée. Le régulateur pourrait également veiller à ce qu'une supervision appropriée du marché de la fibre optique (Fiber to the Home FTTH) soit mise en place afin de favoriser l'investissement et la concurrence.

Suggestion 2 : Plates-formes numériques. Adopter une approche stratégique à l'échelle du gouvernement en mettant davantage l'accent sur la qualité, l'accessibilité et l'interopérabilité des systèmes existants.

76. **Améliorer la coordination entre le gouvernement et les parties prenantes autour d'une architecture de plateforme nationale commune.** Le gouvernement pourrait créer un plan directeur pour les plates-formes existantes en (i) réalisant un inventaire et un audit des plates-formes existantes et en évaluant leur conformité aux normes de cybersécurité, de confidentialité et de données ; et (ii) en développant un plan de cycle de vie pour les systèmes d'arrière-guichet qui détaillerait un calendrier pour leur mise à niveau et leur retrait progressif et l'introduction progressive de nouvelles plates-formes. Les initiatives doivent être ambitieuses, mais elles doivent également reposer sur une évaluation structurelle pour garantir le succès et la mise à l'échelle. L'utilisation d'approches telles que la Conception Centrée sur l'Utilisateur (User-Centered Design – UCD) pourrait être très efficace. Cette approche consiste à placer les utilisateurs finaux au cœur du processus de conception et de développement des services d'administration en ligne. Cela leur permettrait d'interagir efficacement et facilement avec des services numériques qui répondent à leurs besoins. La restructuration de la gouvernance du cadre institutionnel du Numérique est un chantier prioritaire du Gouvernement et pourrait permettre la mise en place d'une approche centrée sur l'utilisateur.

77. **Assurer l'interopérabilité et les cadres de partage des données.** Les plateformes seraient plus efficaces et créeraient de meilleures données pour guider la prise de décision si elles travaillaient sur des référentiels et des cadres communs. Par exemple, un cadre pour l'identification numérique serait utile pour les systèmes de back-office du gouvernement, tels que la gestion des ressources humaines et des salaires, le remplissage des impôts en ligne, les permis en ligne et le KYC du secteur privé. Le gouvernement pourrait créer un cadre commun pour les paiements numériques et le rendre disponible et utilisable par toutes les autres plateformes. Cela permettrait de réduire les coûts de développement et d'accroître la transparence. Dans le contexte de la pandémie, le gouvernement pourrait tirer parti des technologies numériques pour atténuer l'impact sanitaire du COVID-19 et améliorer son système

85 Les régulateurs s'attaquent généralement à la position dominante de l'opérateur historique sur l'accès à l'internet fixe (cuivre) par une combinaison de remèdes de gros impliquant l'accès de gros à l'infrastructure du réseau physique (WPNIA) (également appelé dégroupage partiel et total de la boucle locale LLU) et l'accès de gros à la large bande (ou bitstream).

de gestion de la santé. Il pourrait améliorer ses plateformes de back-office de santé et développer une approche impliquant le partage des données sur les patients et les statistiques entre les hôpitaux publics et privés, selon des règles strictes de respect de la vie privée et de confidentialité. Cela permettrait d'améliorer le traitement des patients et les statistiques sanitaires. Les plateformes d'éducation en ligne sont également essentielles, surtout en période de crise. La Côte d'Ivoire pourrait utiliser la puissance des plateformes numériques pour développer un programme d'éducation en ligne dont pourraient bénéficier les zones les moins développées du pays et qui pourrait également servir de sauvegarde en cas de perturbations dues à des pandémies ou à des catastrophes naturelles.

78. **À long terme, une approche gouvernementale holistique pourrait être appropriée**. Le gouvernement pourrait également créer une agence nationale chargée de diriger les systèmes d'information gouvernementaux et la gestion des plateformes. Cette agence aurait idéalement un pouvoir de rassemblement et une dotation en personnel suffisants pour travailler en étroite collaboration avec les ministères de tutelle, le SNDI et l'ANSUT afin d'atteindre les objectifs de transformation numérique du gouvernement. L'agence jouerait ainsi un rôle consultatif et pourrait aider d'autres institutions gouvernementales à piloter des projets de numérisation. Son rôle pourrait également être étendu afin d'assurer l'interopérabilité des systèmes et le partage des données pour faciliter le fonctionnement du gouvernement et mieux servir les Ivoiriens.

Suggestion 3 : Services financiers numériques. Renforcer les politiques et l'environnement réglementaire pour permettre une expansion continue des services financiers numériques.

79. **L'adoption de réformes juridiques et réglementaires clés améliorerait les conditions d'accès et stimulerait l'utilisation des services financiers numériques par les particuliers et les petites entreprises**, tout en ouvrant la voie aux fintechs. Cela pourrait se faire à la fois (i) au niveau national en libéralisant l'accès à l'USSD pour les fintechs, en adoptant un décret pour intégrer les données du secteur de la téléphonie mobile au bureau de crédit afin d'améliorer le scoring de crédit et les prêts ; et (ii) au niveau régional en améliorant les réglementations actuelles sur la monnaie électronique dans les domaines de l'enregistrement numérique des consommateurs, des services de crédit numérique, des transferts de fonds internationaux et des intérêts générés par les fonds déposés sur un compte séquestre. La Côte d'Ivoire a également besoin d'un cadre favorable pour les entreprises fintech. Ce cadre devrait promouvoir l'innovation et la concurrence sans entraver l'entrée de nouveaux types de PSP, de nouveaux instruments et produits, de nouveaux modèles d'affaires ou canaux - pour autant qu'ils soient suffisamment sûrs et robustes.

80. **L'infrastructure financière de la Côte d'Ivoire pourrait également être améliorée pour élargir l'expansion des SFNs.** Cela pourrait se faire (i) en étendant *TresorPay* au traitement des paiements au-delà de l'écosystème gouvernemental pour inclure les paiements des commerçants et des factures ; (ii) en identifiant numériquement les clients ; et (iii) en déployant une infrastructure à clé publique (PKI) pour renforcer la sécurité des services financiers numériques. La Poste dispose d'un réseau de 200 agences à travers la Côte d'Ivoire. Au fil des années, l'institution a acquis une certaine confiance auprès de la population. Le gouvernement pourrait envisager de développer des partenariats avec La Poste pour les paiements de gouvernement à personne (G2P) et de personne à gouvernement (P2G). Les employés de la poste pourraient être formés pour faciliter et aider à améliorer les compétences numériques et financières des consommateurs. La Poste étant un partenaire réputé et de confiance pour la population, tirer parti du réseau postal pourrait aider le pays à accroître sa capacité financière et sa résilience.

Suggestion 4 : Entrepreneuriat numérique. Soutenir et renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat pour créer de nouveaux champions du numérique.

81. **Le gouvernement pourrait poursuivre et accroître son soutien aux OAEs, tels que les incubateurs et accélérateurs de startups**.[86] Des pays comme Israël, Singapour,[87] et la Finlande ont catalysé des écosystèmes de startup réussis grâce à une aide gouvernementale aux programmes de startup. Les leçons tirées de ces pays qui ont réussi à faire passer les startups au premier plan de la croissance économique reconnaissent le rôle des politiques et des programmes gouvernementaux dans ce processus et comprennent les points suivants : (i) éviter une approche descendante et inclure le système d'innovation local lors de la construction et de l'exploitation de nouveaux parcs/centres technologiques, afin qu'ils puissent être pleinement efficaces ; (ii) se concentrer sur le développement des startups existantes plutôt que d'en créer de nouvelles ; (iii) promouvoir et soutenir le meilleur capital humain et le meilleur leadership au sein des programmes de startups.

82. **Des efforts sont nécessaires pour inclure davantage de femmes dans l'entrepreneuriat numérique.** Il pourrait s'agir d'ateliers sur le leadership, d'initiatives visant à renforcer la confiance et de formations destinées à faire évoluer les mentalités vers des carrières entrepreneuriales. Le gouvernement pourrait encourager des initiatives telles que le Women Investment Club (WIC), et collaborer avec des initiatives africaines existantes en matière d'entrepreneuriat féminin, telles que « She Leads Africa » (contenu en ligne et événements panafricains sur l'entrepreneuriat féminin), « She Code Africa » (encourager l'adoption de cours de STEM/codage par les filles), ou « She Trades » du Centre du Commerce International (connecter un million de femmes entrepreneurs au marché d'ici 2020). Il pourrait être utile de consulter les parties prenantes afin de mieux comprendre l'écart entre les sexes et la manière de le combler. L'état naissant de l'écosystème offre l'opportunité d'éviter de reproduire l'écart entre les sexes dans le secteur technologique, qui prévaut dans d'autres pays.

83. **La poursuite des efforts visant à créer un environnement favorable à l'économie numérique devrait stimuler les marchés B2C, B2B et B2G**. Le secteur privé établi et le gouvernement de la Côte d'Ivoire ont un rôle important à jouer pour catalyser la croissance des premières entreprises en étant les premiers clients des entrepreneurs fournissant des services numériques utiles. Un programme visant à jumeler les administrations publiques et les entreprises établies avec des startups numériques pourrait être mis en place, conduisant à : (i) une augmentation de l'absorption de la technologie et de la capacité d'innovation au sein des administrations publiques et des entreprises traditionnelles ; (ii) de nouveaux produits, processus, services et entreprises à moindre coût (moins que lorsqu'on engage une entreprise internationale) ; et (iii) une meilleure compréhension des besoins locaux par les startups. Le gouvernement pourrait également cibler davantage d'entrepreneurs numériques en réservant une part des marchés publics/de la passation de marchés aux PME.

84. **Une nouvelle catégorie d'instruments financiers est nécessaire pour remédier à la pénurie de financement à laquelle sont confrontés les entrepreneurs en phase de démarrage de leur entreprise.** Un financement de pré-amorçage est nécessaire pour aider les entrepreneurs à créer des prototypes, à tester la viabilité de leurs idées commerciales, à financer la commercialisation initiale de leurs innovations et à contribuer à la création de leur entreprise. Cela peut prendre la forme de prêts à taux réduit, c'est-à-dire des prêts sans garantie et sans intérêt qui peuvent être remboursés en cas

86 GALI (2017).
87 Startup SG, une initiative du gouvernement visant à renforcer l'écosystème des startups de Singapour https://www.startupsg.gov.sg/programmes/

de succès ou transférés à une subvention en cas d'échec. Le gouvernement pourrait s'appuyer sur les enseignements tirés de l'expérience internationale et de l'opération pilote de la Fondation Jeunesse Numérique (FJN), qui a accordé 25 prêts sans intérêt à des startups sélectionnées. Le crowdfunding peut également combler une partie du déficit de financement des startups ivoiriennes. Quelques plateformes de crowdfunding ont tenté de se lancer en Côte d'Ivoire, mais leur émergence a été entravée par l'absence d'un cadre juridique et réglementaire. Cela limite le secteur aux modèles basés sur le rendement non financier, c'est-à-dire le crowdfunding basé sur les dons et les récompenses, tandis que les modèles basés sur la dette et la prise de participation dans le capital représentent la majeure partie de l'activité du marché impliquant des startups sur des marchés plus établis.

Suggestion 5 : Compétences numériques : Créer une stratégie cohérente de développement des compétences pour soutenir l'écosystème numérique.

85. **La politique et les initiatives en matière de compétences numériques doivent optimiser les technologies et les processus modernes, préparer une main-d'œuvre de qualité et agile, et minimiser les perturbations.** Elles devraient également couvrir l'ensemble de la filière de la main-d'œuvre, depuis le système d'éducation formelle qui permet aux populations d'acquérir des compétences fondamentales, techniques et agiles, jusqu'à la numérisation du lieu de travail et de la société. Elles devraient être soutenues par des politiques d'économie numérique générales qui permettent une agilité opérationnelle. Le gouvernement mènerait ce processus en collaboration avec l'association des professionnels des TIC (GOTIC), qui devrait aboutir à (i) l'adoption d'un cadre pour les compétences numériques ; et (ii) au déploiement de la formation aux compétences numériques dans l'enseignement formel. En dehors des systèmes d'apprentissage formels, le gouvernement pourrait utiliser des jeux et autres incitations pour transformer l'utilisation des technologies numériques par les jeunes Ivoiriens en intérêt pour l'apprentissage des compétences numériques. Cela comprend notamment les outils et techniques qui permettent de mettre en évidence les possibilités d'accès, de la main-d'œuvre, vers l'entrepreneuriat numérique - en particulier le développement, la distribution et la gestion des technologies. S'agissant de la création de contenu numérique, le gouvernement pourrait élaborer et mettre en œuvre une politique visant à soutenir et à encourager les créateurs nationaux de contenu.

86. **La population doit être dotée de compétences générales en matière de lecture, d'écriture et de calcul, ainsi que de compétences numériques 'utilisateur' et spécialisées, par le biais de systèmes d'apprentissage publics, privés et industriels.** Une pédagogie scientifique actualisée et une formation à la compétence numérique des enseignants sont nécessaires, ainsi que l'intégration des compétences numériques dans le processus pédagogique afin d'accroître l'exposition des élèves du primaire et du secondaire à la technologie numérique et leur aisance avec celle-ci. Le gouvernement pourrait également former des partenariats avec des créateurs numériques et des prestataires de services locaux et nationaux afin de conseiller et d'aider les individus à acquérir des compétences numériques. En collaboration avec l'industrie, le gouvernement pourrait co-évaluer et améliorer l'offre de l'ETFP et de l'enseignement supérieur en matière de compétences numériques spécialisées et avancées (spécialiste+) prêtes pour le marché, en travaillant avec le projet de soutien au développement de l'enseignement supérieur. En outre, le gouvernement pourrait offrir des incitations aux entreprises pour la formation interne aux compétences industrielles et soutenir financièrement et stratégiquement les ateliers autonomes de compétences numériques des utilisateurs et les programmes de formation aux compétences numériques des communautés et des pairs pour accélérer l'alphabétisation numérique des adultes.

87. **A l'échelle mondiale, l'économie numérique est devenue un moteur important de la croissance économique, de l'innovation et de l'amélioration de la prestation des services.** La Cote d'Ivoire pourrait pleinement tirer parti de cette transformation digitale des économies en comblant son déficit en infrastructures de télécommunications et en rendant les services digitaux plus accessibles pour les populations. Le gouvernement pourrait accompagner cette action par le renforcement des autres piliers de base afin de produire des avantages économiques évidents : créer ces emplois tant nécessaires, en particulier préparer la jeunesse aux métiers du futur en s'appuyant sur les compétences numériques adaptées, accompagner l'éclosion de l'entreprenariat numérique, moderniser les transactions financières pour faciliter les échanges et le commerce, et enfin améliorer la fourniture de services gouvernementaux aux individus et aux entreprises. Le pays pourrait ainsi raffermir sa marche vers l'objectif d'une Côte d'Ivoire plus prospère où chacun en bénéficiant de la croissance, la renforce tel que l'envisage la "Nouvelle stratégie 2030".

RÉFÉRENCES

A4AI (2020). Paniers de prix TIC (base de données). Alliance for Affordable Internet, https://a4ai.org/extra/baskets/ITU/2020/mobile_broadband_low_usage_basket

Abidjan.net (2021). "Gouv.ci, Sécurisation des Données : le Data Center mutualisé de secours du Ministère du Budget et du Portefeuille de L'État inauguré", 29 juillet 2021. https://news.abidjan.net/articles/695474/securisation-des-donnees-le-data-center-mutualise-de-secours-du-ministere-du-budget-et-du-portefeuille-de-letat-operationnel.

Abidjan.net (2018). " Télécommunication : le patronat du secteur des Télécoms/TIC de Côte d'Ivoire expose ses attentes aux autorités ivoiriennes ", 12 oct. 2018 https://news.abidjan.net/photos/543072-telecommunication-le-patronat-du-secteur-des-telecoms-tic-de-cote-divoire-expose-ses-attentes-aux-autorites-ivoiriennes.

Africa Business (2020), Interview du DG de la SNDI, https://africabusinessagency.com/interview-de-nongolougo-soro-dg-de-sndi/.

APA News (2018), " Côte d'Ivoire : Le secteur des TIC ", 28 avril 2018, http://apanews.net/fr/pays/cote-divoire/news/cote-divoire-le-secteur-de-tic-realise-1000-milliards-fcfa-de-chiffre-daffaire-et-offre-200000-emplois-vice-president.

APC et Deloitte (2015). *Débloquer le haut débit pour tous. Politiques et stratégies de partage des infrastructures à large bande dans les marchés émergents.* https://www.apc.org/sites/default/files/Unlocking%20broadband%20for%20all%20Full%20report.pdf

ARTCI (2022). "Taux de couverture - Téléphonie mobile" (jeu de données), 5 janvier 2022. https://www.artci.ci/index.php/marches-regules/10-observatoire-du-secteurs-des-telecoms/sevice-mobile/87-couverture-service-mobile.html.

ARTCI (2018), Statistiques du marché des télécommunications en Côte d'Ivoire, (http://www.artci.ci/index.php/statistiques-du-marche-telecoms/Statistiques-des-telecoms/historique-des-statistiques.html)

Barclays (2014). African Telecoms, mars 2014.

BCEAO (2019). *Rapport annuel de l'UEMOA*. La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Abidjan.

BCEAO (2021a). "Paysage bancaire" (jeu de données). https://www.bceao.int/fr/content/paysage-bancaire.

BCEAO (2021b). "Etablissements de Monnaie Electronique" (jeu de données). https://www.bceao.int/fr/content/etablissements-de-monnaie-electronique

CE Pro (2019), "Why 5G Won't Replace Fiber or Cable Broadband", article en ligne, 11 avril 2019, https://www.cepro.com/networking/why_5g_wont_replace_fiber_or_cable_broadband/.

CGAP (2018). *Financial Inclusion Insights 2018 Côte d'Ivoire*, Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, Washington D.C. https://www.cgap.org/research/slide-deck/financial-inclusion-insights-2018.

CGAP (2017). *Cadre réglementaire pour les DFS en Côte d' Ivoire*. Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, Washington D.C. https://www.cgap.org/research/publication/regulatory-framework-dfs-Côte-divoire.

CGAP (2016). " Évaluation du système de marché des services financiers numériques dans l'UEMOA ", Document de travail, Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, Washington D.C. https://www.cgap.org/sites/default/files/Working-Paper-Market-Stystem-Assessment-of-Digital-Financial-Services-in-WAEMU_0.pdf.

CIA (2018). *World Factbook*. Central Intelligence Agency, Washington, D.C.

Economist Intelligence Unit (2019). *Inclusive Internet Index 2019*. https://theinclusiveinternet.eiu.com.

Endeavour (2018). *Favoriser les communautés entrepreneuriales productives*. https://endeavor.org/wp-content/uploads/2021/09/Fostering-Productive-Entrepreneurship-Communities.pdf.

FASI (2020). Rapport sur la situation de la mise en œuvre du FASI à mi-parcours de la période transitoire, https://fasi.ci/public/storage/RAPPORT_FASI_FIN_MAI_2020.pdf.

Focus Education (non daté). "Création de quatre nouvelles installations d'EFTP, Côte d'Ivoire". http://www.focus-educ.com/projects/project-for-the-construction-and-equipment-of-four-new-technical-education-and-vocational-training-facilities-ivory-coast/. Consulté en mai 2020.

GALI (2017). *Accélération des startups dans les marchés émergents : Insights from 43 Programs*, https://www.galidata.org/publications/accelerating-startups-in-emerging-markets/

GEDI et GEN (2018). Indice de l'entrepreneuriat mondial.

GESCI (2016). https://gesci.org/our-work/african-digital-school-inititiative-adsi/Côte-divoire-adsi-2016/. Consulté en mai 2020.

GIN-UEMOA (2022). Avis à manifestation d'intérêt (ami) n°001/GIM-UEMOA/2022 pour la sélection de solutions d'acceptation/acquisition paiement avec des services à valeur ajoutée. https://gim-uemoa.org/sites/default/files/AMI_SELECTION%20DUNE%20SOLUTION%20DE%20SERVICES%20A%20VALEUR%20AJOUTEE.pdf

Gouvernement de la Côte d'Ivoire (2021). *Plan national de développement 2021-25.*

GSMA (2020). Indice de connectivité mobile 2020. Association mondiale des systèmes de communications mobiles (GSMA), https://www.mobileconnectivityindex.com/.

GSMA (2019), base de données GSMA Intelligence. Association mondiale des systèmes de communications mobiles (GSMA), https://data.gsmaintelligence.com/.

Huawei et Oxford Economics (2017). *Digital Spillover : Mesurer l'impact réel de l'économie numérique*.

Fonds monétaire international (2017). *Ajustement budgétaire et diversification économique en Afrique subsaharienne*. Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne. Washington, D.C. : Fonds monétaire international.

Internet World Statistics (2020). "Pénétration de l'Internet en Afrique" (jeu de données). https://www.internetworldstats.com/stats1.htm. Consulté en janvier 2021.

Ipsos (2019). "Flair Côte d'Ivoire 2019 - En sommes-nous un ?" https://www.ipsos.com/en/flair-collection/flair-ivory-coast-2019.

UIT (2021). *Mesurer le développement numérique : Faits et chiffres*. Union internationale des télécommunications, Genève. https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2021.pdf.

UIT (2018). Individus utilisant l'Internet (depuis n'importe quel endroit) par sexe (ensemble de données). Union internationale des télécommunications, Genève. https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx.

Fondation Jacobs (2018). *L'état des EdTech en Côte d'Ivoire*. Disponible à l'adresse suivante: https://jacobsfoundation.org/app/uploads/2019/06/The-State-of-EdTech-in-Ivory-Coast_2018.pdf.

Kearney (2012). " The rise of the tower business ", novembre 2012. https://www.fr.kearney.com/article/?/a/the-rise-of-the-tower-business.

Millennium Challenge Corporation (2015). *Contraintes contraignantes à la croissance économique en Côte d'Ivoire*. https://assets.mcc.gov/content/uploads/contraints-analysis-CIV.pdf.

Partech Ventures (2020), Rapport annuel sur le financement par capital-risque en Afrique.

Portail Officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire (2020). "Éducation : Le Gouvernement Adopte un Nouveau Mode de Fonctionnement des CAFOP". http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=10914&d=1#p. Consulté en mai 2020.

Présidence de la République de Côte d'Ivoire (2021). *Communiqué du conseil des ministres du mercredi 22 décembre 2021.* https://www.presidence.ci/communique-du-conseil-des-ministres-du-mercredi-22-decembre-2021/

République de Côte d'Ivoire (2017). *Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025*. http://www.unesco.org/education/edurights/media/docs d705eb1ab09df6a1dc47968eb82e8aca457e6901.pdf.

Rousset (2018). Évaluation du réseau de paiement des commerçants. http://microsavefr.net/downloads/180405_Merchant%20Payment%20Study%20-%20FRENCH%20-%20FINAL.pdf

Statista (2021). "Nombre d'utilisateurs d'Internet dans certains pays d'Afrique en décembre 2020, par pays" (ensemble de données). https://www.statista.com/statistics/505883/number-of-internet-users-in-african-countries/. Consulté en janvier 2022.

TeleGeography (2021). TeleGeography Global Comms Database. https://www.telegeography.com/products/globalcomms

Tower Xchange (2014). "Mise à jour du nombre de tours indépendantes et de l'historique des transactions pour l'Afrique". Février 2014.

CNUCED (2020). *États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine : Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique*. https://unctad.org/system/files/official-document/dtlstict2020d10_en.pdf.

UNESCO (2020). http://uis.unesco.org/country/ic/. Consulté en mai 2020.

UNESCO (2016). *Rapport sur le Système Educatif National Rapport d'état du système éducatif national de la Côte d'Ivoire, Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*, Gouvernement de la Côte d'Ivoire, UNICEF.

VC4A (2017). *Venture Finance in Africa.* https://vc4a.com/venture-finance-in-africa/

Banque mondiale (2019a). *Analyse du marché de l'USSD dans l'UEMOA*. Banque mondiale, Washington D.C.

Banque mondiale (2019b). Les *femmes, les affaires et le droit*. Banque mondiale, Washington D.C.

Banque mondiale (2019c). *Évaluation du projet - Projet d'appui à l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire. Mars 2019*. Banque mondiale, Washington D.C. Disponible sur : http://documents.worldbank.org/curated/en/915091553558343307/pdf/Côte-d-Ivoire-Higher-Education-Development-Support-Project.pdf.

Banque mondiale (2018a). *Indicateurs du développement dans le monde (WDI*). Banque mondiale, Washington D.C.

Banque mondiale (2018b). *Global Findex, le petit livre de données sur l'inclusion financière*. Banque mondiale, Washington D.C. https://globalfindex.worldbank.org/sites/globalfindex/files/countrybook/Côte%20d'Ivoire.pdf. Consulté le 20 janvier 2021

Banque mondiale (2017a). *Projet de gouvernance et de développement institutionnel (P107355)* Rapport d'*achèvement de la mise en œuvre et des résultats* (Ida-55010, Ida-H4010). Banque mondiale, Washington D.C.

Banque mondiale (2017b). *Banque mondiale État des systèmes d'identification en Afrique*. Banque mondiale, Washington D.C.

Banque mondiale (2017c), *Base de données mondiale Findex 2017*. Banque mondiale, Washington D.C. https://globalfindex.worldbank.org/

Banque mondiale (2017d). *Enquête sur les entreprises en Côte d'Ivoire*. Banque mondiale, Washington D.C.

Banque mondiale (2017e). *Le Défi des Compétences - Pourquoi la Côte d'Ivoire doit réformer son système éducatif ?* Banque mondiale, Washington D.C. http://documents.worldbank.org/curated/en/489601485265757400/pdf/112243-WP-FRENCH-PUBLIC-Côte-dIvoire-4th-economic-update-feb2017-ligth.pdf.

Banque mondiale (2016a). *Rapport sur le développement dans le monde (WDR) 2016 : Les dividendes numériques*. Banque mondiale, Washington D.C.

Banque mondiale (2016b). *Diagnostic pays ID4D : Côte d'Ivoire*. Banque mondiale, Washington D.C.

Forum économique mondial (2017). *Le rapport mondial sur le capital humain 2017*. https://weforum.ent.box.com/s/dari4dktg4jt2g9xo2o5pksjpatvawdb. Consulté en mai 2020.

ANNEXE STATISTIQUE

	2019	2020e	2021e	2022p	2023p	2024p	2025p
Output and prices			*(Variation annuelle en pourcentage)*				
PIB réel	6.2	2	7	5.7	6.8	6.6	6.6
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	0.8	2.4	4.2	5.5	3.5	3.0	3.0
Déflateur	0.2	0.9	2.4	3.9	2	1.8	1.8
Finances publiques			*(En pourcentage du PIB)*				
Recettes totales et dons	15.0	15.0	15.6	15	15.3	15.7	15.6
Dépenses totales	17.3	20.5	20.7	20.7	20	19.6	18.6
Solde budgétaire global (dons y compris, base engagement)	-2.3	-5.6	-5.1	-5.7	-4.8	-3.9	-3.0
Dons	0.8	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5
Balance des paiements (BP)							
Solde des biens et services	1.6	0.9	0.7	-0.4	0.5	0.7	0.7
Exportations FOB	23.6	21.6	26	30.9	29.6	29.8	29.8
Importations FOB	22	20.6	25.3	31.3	29.1	29.1	29.1
Transferts courants(nets)	-3.9	-4.1	-4.5	-4.3	-4.7	-4.7	-4.7
Solde du compte courant	-2.3	-3.2	-3.8	-4.7	-4.2	-4.0	-4.0
Solde global (BP)	1.4	1.7	2.8	1	0.8	1.1	1.1
Dette publique et garantie publique							
Extérieure et interne	41.0	49.4	53.5	54.4	53.8	52.8	52.0
dont Extérieure	*28.1*	*32.3*	*33.0*	*32.6*	*31.5*	*30.4*	*29.5*
Pour Mémoire:							
PIB courant (US$ Millions)	58582	60330	66098	72578	79027	88648	96199
PIB réel par tête (variation en %)	3.5	-0.6	4.3	3.1	4.1	3.9	4.0

Sources: Banque mondiale-estimations et projections à fin Mars 2022, FMI, autorités Ivoriennes. Notes: Les projections budgétaires proviennent des autorités ivoiriennes.

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE